

WEMMEL ET SES JEUNES

Plan d'action stratégique pour une
commune amie des enfants Wemmel



WEMMEL
2022

Table des matières	
Lexique	3
Présentation générale	4
Déroulement du trajet	4
Création de la plateforme stratégique	4
PHASE 1 Analyse des données	4
PHASE 2 Enquête de participation	5
Analyse du contexte	5
Vision de la politique en faveur des enfants et des jeunes à Wemmel	10
A Wemmel, les enfants et les jeunes se sentent bien dans leur peau et en sécurité	10
Wemmel tient compte des enfants et des jeunes	11
Wemmel mise sur une action au sens large en faveur des jeunes	11
Wemmel est unie dans ses efforts en faveur des enfants et des jeunes	11
Ancrage local de la stratégie en faveur des enfants	11
Points forts	12
Points d'action	13
Objectifs et actions	13
Enjeu 1 Communication et participation permanentes	13
Enjeu 2 Le bien-être axé sur la sécurité	18
Enjeu 3 Une mobilité durable	27
Enjeu 4 Des infrastructures de base qualitatives et durables pour tous les enfants et jeunes dans l'espace public	29
Enjeu 5 Liberté de choix pendant le temps libre	36
Conclusion	43
Annexes	44

Lexique

ANB: Afdeling Natuur en Bos (agence de la Communauté flamande en charge de la nature et des forêts)

BFF: bovenlokale functionele fietsroute (réseau cyclable fonctionnel supralocal)

UE: Union européenne

GBO: geïntegreerd breed onthaal (accueil large intégré)

IGS: accord de coopération intercommunal

CIDE: Convention internationale des droits de l'enfant

JOWW: Jeugdopbouwwerk Wemmel (initiative d'éducation de proximité)

MAT: équipe de gestion de la commune

CPAS: Centre public d'action sociale

PES: plan d'exécution spatiale

RLBK: Regionaal Landschap Brabantse Kouters

SNS: Sport na school (initiative organisant des activités sportives après les cours)

VLM: Vlaamse Landmaatschappij (société foncière flamande)

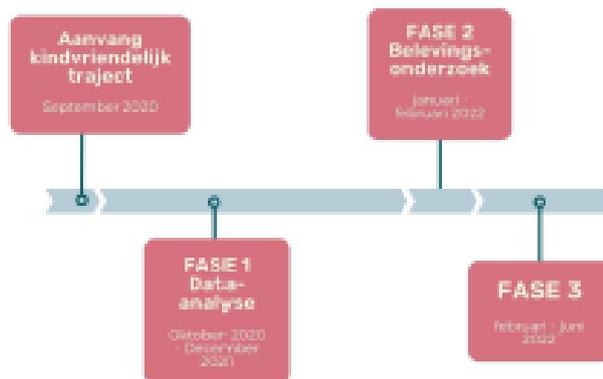
DEI: demandeur d'emploi inactif

Présentation générale

Lors de l'établissement du plan pluriannuel 2020 – 2025, l'administration a choisi de miser résolument sur la politique locale en faveur des jeunes. En initiant le trajet des villes et communes amies des enfants, elle a opté pour l'élargissement et l'ancrage de la politique locale en faveur de la jeunesse et de l'encadrement des jeunes. L'administration a voulu prolonger sa réflexion au-delà des domaines de politique classiques axés directement sur les enfants et les jeunes. La politique en faveur des enfants a trait à tous les domaines de la politique.

Déroulement du trajet

Ligne du temps



Création de la plateforme stratégique (septembre 2020)

En septembre 2020, la commune a initié le trajet de commune amie des enfants, sous la houlette de Bataljong, et une plateforme stratégique a été créée. Cette plateforme stratégique est en quelque sorte un comité restreint composé de services communaux¹, de l'échevin de la jeunesse et de partenaires cruciaux qui s'engagent à unir leurs efforts pour (la qualité future de) la politique en faveur des enfants à Wemmel.

Durant le trajet de commune amie des enfants, la plateforme stratégique a adopté une composition variable en fonction des disponibilités des invités. Ce comité restreint est chargé du déploiement, de la mise en œuvre et de l'ajustement du trajet afin d'ancrer les principes incarnés par le label dans le fonctionnement quotidien de la commune et de ses partenaires.

L'avancement des travaux de la plateforme stratégique est rapporté au Collège des Bourgmestre et Echevins et au conseil de la jeunesse.

PHASE 1 Analyse des données (octobre 2020 – décembre 2021)

Durant la première phase du trajet de commune amie des enfants, la politique existante en faveur des enfants et des jeunes a été évaluée à partir de 9 thèmes sur la base de chiffres, d'indicateurs qualitatifs, d'un quick scan 'politique en faveur des enfants pour adultes' et d'un questionnaire de contrôle destiné aux enfants et aux jeunes (voir l'annexe 1). Ces différentes analyses ont débouché sur la formulation d'enjeux politiques qui ont été soumis et analysés dans le cadre de groupes de discussion avec le personnel communal, des organisations actives sur le terrain et enfin avec les enfants et les jeunes eux-mêmes. A la fin de cette phase 1, la plateforme stratégique a sélectionné

¹ Service Jeunesse, Service Sports, bibliothèque, Maison de l'Enfant, Service Enseignement (d'accompagnement), Service Sécurité intégrale, Service Affaires territoriales, Service Communication, police de quartier de Wemmel, section jeunesse de la police judiciaire locale de la zone de police AMOW, directeur général (adjoint).

des thèmes prioritaires (sécurité, loisirs et espace public) sur lesquels l'enquête de participation s'est focalisée.

PHASE 2 Enquête de participation (janvier 2022 – février 2022)

L'enquête de participation, qui constituait la deuxième phase du trajet, avait pour but de se faire une idée de la perception que les enfants et les jeunes de Wemmel ont de leur univers et de la manière dont ils envisagent les thèmes prioritaires que sont la sécurité, les loisirs et l'espace public.

Leurs besoins ont été inventoriés à travers plusieurs formes d'enquêtes de participation. Au total, quelque 1.171 enfants et jeunes ont pris part aux enquêtes de participation suivantes:

- Carte postale 'Ce que je changerais si j'étais bourgmestre: ...' (648 participants)
 - Les cartes postales ont été distribuées dans les écoles fondamentales de Wemmel. Les élèves pouvaient déposer ces cartes dans une ancienne urne installée en un lieu central de l'école.
 - Les cartes postales ont en outre été envoyées à 1.059 jeunes âgés de 12 à 18 ans, accompagnées d'un courrier contenant quelques explications concernant le trajet entrepris par la commune. Ces jeunes pouvaient faire part de leurs souhaits sur les réseaux sociaux.
- 13 participants ont réagi sur les réseaux sociaux.
- Variante du jeu Dixit avec des photos de Wemmel
 - Le jeu a été joué à 15 reprises, principalement durant les pauses de midi dans les écoles primaires de Wemmel. Selon les estimations, environ 10 à 15 élèves participaient alors au jeu.
- 2 enquêtes en ligne
 - Une enquête détaillée axée sur les 3 thèmes prioritaires (51 participants).
 - Une enquête plus accessible axée sur l'encadrement des jeunes à Wemmel. Cette enquête a été principalement diffusée sur le Campus de Wemmel (76 participants).
- Dessin 'Dessine la place de tes rêves' (67 participants)
 - Les enfants et les jeunes se sont vu offrir l'opportunité de dessiner la place de leurs rêves. Ce dessin a été diffusé par le biais du bulletin d'information communal et dans les écoles.
- Journal des loisirs (35 participants)
 - Dans le journal des loisirs, les élèves des écoles fondamentales pouvaient décrire une semaine typique de leur vie, par ex. leurs hobbies, leurs devoirs, ...

La commune a recouru à différents canaux de communication et acteurs cruciaux pour atteindre les jeunes: le Wemmel Info (le bulletin d'information communal), le site Internet de la commune, les réseaux sociaux de la commune de Wemmel et du Service Jeunesse 'Jeugd_Jeunesse_Wemmel', l'éducateur de proximité, le conseil de la jeunesse, les écoles fondamentales, le Campus de Wemmel, l'Académie communale de Musique, Langage et Danse, toutes les associations wemmeloises et le centre communautaire De Zandloper.

Analyse du contexte

Lors de l'établissement du plan pluriannuel 2020-2025, les services du CPAS avaient déjà procédé à une analyse du contexte. Les chiffres ont été actualisés en fonction du site Internet 'Provincie in cijfers' et dans la mesure du possible distillés à l'échelle des quartiers. Dans le cadre de cette enquête, une attention particulière a été accordée aux plus jeunes catégories d'âge.

Population

Wemmel est avec ses 1.940 habitants par km² l'une des communes les plus densément peuplées de Flandre. A titre de comparaison, le Brabant flamand affiche une densité de population de 549 habitants par km². Le nombre d'habitants continue d'ailleurs à augmenter et est passé de 15.312 en 2011 à 17.090 habitants en 2021, soit un accroissement de 11,6%.

La stabilité de logement à Wemmel est inférieure à celle des autres communes. En 2021, 10,2% des Wemmelois ont déménagé (contre 8,6% dans la province du Brabant flamand). Ce constat doit très probablement être attribué à la part importante des logements locatifs dans la commune.

A Wemmel, 39,1% des ménages louent un logement, un pourcentage nettement supérieur à la moyenne du Brabant flamand, qui est de 28,8%. La politique doit donc en permanence s'adapter aux besoins des 'nouveaux' habitants et aux nouvelles tendances sociétales.

A Wemmel, le nombre de jeunes âgés de 0 à 17 ans a augmenté de 16,7% entre 2011 et 2021. A titre de comparaison, cette augmentation était de 7,6% dans la province du Brabant flamand et de seulement 4,5% pour toute la Région flamande.

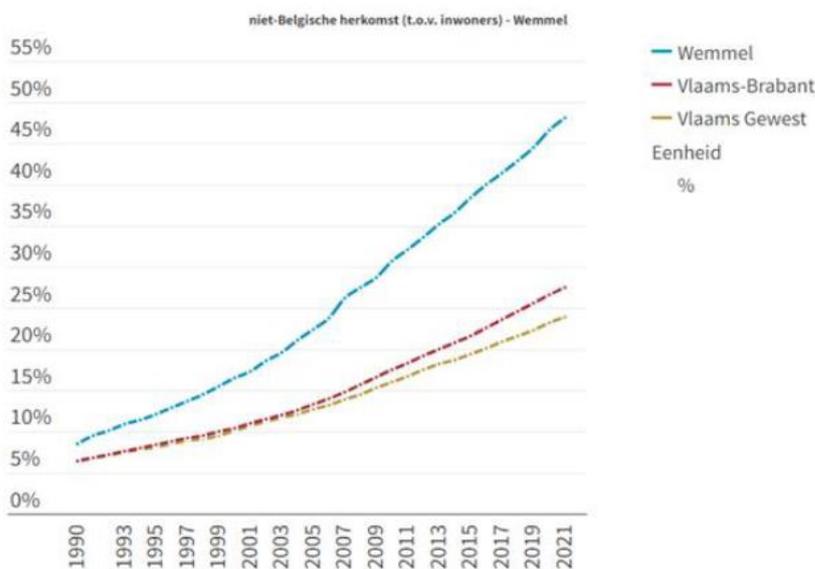
Les jeunes âgés de 0 à 24 ans représentaient en 2021 une part de 30,7% à Wemmel, contre 27% à l'échelle du Brabant flamand.

Tous ces éléments font que la politique doit donc en permanence s'adapter aux besoins des 'nouveaux' habitants et aux nouvelles tendances sociétales.

Nationalité et origine

A Wemmel, le nombre d'habitants d'origine non belge est passé de 32,1% en 2011 à 48,1% en 2021. Cette augmentation est beaucoup plus rapide qu'à l'échelle du Brabant flamand et dans le reste de la Flandre. La part des personnes originaires d'un autre pays de l'UE était de 6,1% en 1990 et de 20,0% en 2021. La part des personnes originaires d'un pays extérieur à l'UE est quant à elle passée de 2,4% en 1990 à 28,1% en 2021.

Contrairement aux autres communes à facilités, cette augmentation n'est pas liée à la proximité des institutions européennes. Le risque de pauvreté des adultes nés en dehors de l'UE est 4 fois plus élevé que celui encouru par les adultes nés en Belgique.



Bron: Rijksregister | provincies.incijfers.be

72,4% des jeunes âgés de 17 ans au plus sont d'origine étrangère. Là encore, Wemmel affiche un score nettement supérieur à la moyenne du Brabant flamand, qui est de 35,2%. Parmi les personnes de 65 ans et plus, cette part n'est que de 14,4%. A titre de comparaison, la part des enfants d'origine étrangère est de 71,2% dans la catégorie d'âge de 0 à 2 ans.

Wemmel compte au total 87 nationalités différentes, principalement du fait de l’afflux de jeunes familles (Rapport ‘Jouw lokale integratiescan’, 2022).

Wemmel connaît peu à peu un contexte métropolitain et est confrontée à des enjeux et problématiques semblables à ceux de la Région de Bruxelles-Capitale.

Quelques chiffres à l’échelle des quartiers

Les tableaux suivants contiennent quelques chiffres à l’échelle des quartiers qui présentent un lien avec le groupe cible visé des mineurs d’âge.

	0-17 jaar (t.o.v. inwoners) [%]	80+ jaar (t.o.v. inwoners) [%]	alleenwonend (t.o.v. private huishoudens) [%]	meerpersoonshuishoudens met minstens 1 minderjarig (LIPRO) kind (t.o.v. private huishoudens) [%]	sociale huurwoningen per 100 particuliere huishoudens [per 100]
Wemmel Centrum	22,1%	6,9%	29,8%	29,8%	0,2
Ring - Sint Ingelbertus	24,1%	5,2%	33,9%	31,5%	1,7
Romeinse Steenweg	19,5%	2,2%	32,9%	26,9%	0,9
Boechout	17,9%	11%	20,2%	27,8%	0
Wemmel	22,4%	6,5%	30,7%	30,3%	0,9
Halle-Vilvoorde (Arr.)	21,8%	5,8%	28,3%	29,5%	4
Vlaams-Brabant	20,5%	5,9%	30,3%	26,8%	4

veel lager	
lager	
gemiddeld	
hoger	
veel hoger	

Constatations:

- Wemmel est confrontée à la fois à un rajeunissement et à un vieillissement de sa population. La part des jeunes habitants et celle des habitants relevant de la catégorie d’âge la plus avancée sont plus importantes que la moyenne de l’arrondissement et de la province. La population la plus jeune habite dans le quartier Ring – Saint-Englebert et la population la plus âgée dans le quartier de Boechout. Dans le groupe de la population la plus âgée, la part des habitants de 80 ans et plus représente le double de la part recensée à l’échelle de la province.
- La part des personnes isolées par rapport au nombre total de ménages est la plus importante dans le quartier Ring – Saint-Englebert.

- Le quartier Ring – Saint-Englebert compte de nombreux jeunes ménages. C'est là que le nombre de ménages composés de plusieurs personnes et comptant au moins un enfant mineur et la part des familles monoparentales avec au moins un enfant mineur sont les plus importants.
- Le nombre de logements locatifs sociaux est très faible à Wemmel et représente une part d'à peine 0,9% sur 100 ménages particuliers. A l'échelle de l'arrondissement, cette part est de 4%, contre plus de 7% au niveau de la Flandre.

	Wemmel centrum	Ring - Sint Engelbertus	Romeinse Steenweg	Boechout	Wemmel	Halle- Vilvoorde (Arr.)	Vlaams- Brabant
personen met verhoogde tegenwoordigheid (t.o.v. personen in de ziekteverzekering) [2020]	-	-	-	-	11,9%	11,1%	11,3%
eenoudergezin met minstens 1 minderjarig (LIPRO) kind (t.o.v. private huishoudens) [2021]	4,8%	6,6%	3,8%	2,9%	5,4%	5%	4,4%
niet-Europese (niet- EU) herkomst (t.o.v. inwoners) [2021]	23,8%	34,3%	44,7%	15,1%	28,1%	20,1%	16,3%
indicatorleerlingen basisonderwijs (t.o.v. Iln BO) - WP [2021]	40,6%	54%	65,4%	15,2%	43,6%	41,3%	37,1%
indicatorleerlingen secundair onderwijs (t.o.v. Iln SO) - WP [2021]	33,2%	53%	58,3%	12,6%	38,6%	40,6%	37,6%

Bron: provincie in cijfers

Constatations:

- Le nombre de personnes bénéficiant d'une intervention majorée est comparable à la moyenne de l'arrondissement et de la province.
- Les familles monoparentales sont davantage exposées au risque de pauvreté que les familles composées de deux adultes et d'enfants à charge. A Wemmel, la part des familles monoparentales (avec enfants mineurs) est plus importante par rapport au nombre total de ménages particuliers. La différence est particulièrement marquée dans le quartier Ring – Saint-Englebert.
- La part des habitants non européens dans le quartier Chaussée Romaine est 3 fois plus élevée que dans le quartier de Boechout.
- Un enfant est considéré comme un élève indicateur si la mère n'est pas en possession d'un diplôme ou d'un certificat de l'enseignement secondaire, ou si le ménage a obtenu une allocation scolaire de la Communauté flamande. Autrement dit, il s'agit d'une sorte de définition des élèves défavorisés. Un élève non-indicateur est un enfant qui ne remplit aucune de ces deux conditions.
- Le nombre d'élèves indicateurs est élevé à Wemmel, avec un record de 65,4 dans le quartier Chaussée Romaine.
- En 2021, l'enseignement fondamental de Wemmel comptait 614 élèves indicateurs, soit 47,5% de la population d'élèves. L'évolution de cet indicateur est ici présentée à partir de 2010.



Bron: Departement Onderwijs en Vorming van de Vlaamse Gemeenschap | provincies.incijfers.be

L'indice de vulnérabilité

La pauvreté est une problématique multiple qui peut être ramenée à de nombreuses causes. Le manque de moyens financiers peut être mesuré objectivement au moyen d'un certain nombre d'indicateurs. La pauvreté conduit à l'exclusion et à des problèmes dans tous les domaines.

L'agence Opgroeien des autorités flamandes (Kind & Gezin) a mis au point un indice permettant d'évaluer la vulnérabilité des ménages comptant des jeunes enfants. Cet indice repose sur une vision qui considère la vulnérabilité comme une situation dans laquelle les personnes sont limitées dans leurs opportunités d'accéder à suffisamment de biens socialement très prisés comme l'enseignement, le travail ou le logement. Les critères sur lesquels l'indice se base sont les suivants:

- le revenu mensuel;
- la situation professionnelle des parents;
- le niveau de qualification des parents;
- le logement du ménage;
- l'épanouissement des enfants;
- et l'état de santé des membres du ménage.

Lorsqu'un ménage affiche un score faible pour au moins trois de ces critères, il est considéré comme vulnérable ou défavorisé.

Wemmel affiche un score nettement supérieur à la moyenne du Brabant flamand, bien que l'indice de vulnérabilité soit retombé au cours des 4 dernières années de 17,5% en 2017 à 14,4% en 2020. Durant la même période, l'indice du Brabant flamand est resté stable (8,2%).

Caractéristiques de risque de la vulnérabilité dans l'enseignement

Les opportunités des enfants dans l'enseignement peuvent être plus limitées lorsqu'ils sont exposés à un certain nombre de caractéristiques de risque. Les caractéristiques qui sont associées à un risque de vulnérabilité accru sont les suivantes:

- un niveau de qualification inférieur de la mère;
- une allocation scolaire ou d'études;

- le fait que le néerlandais n'est pas la langue parlée à la maison et d'habiter dans un quartier où le retard scolaire est important.

Ces caractéristiques de risque sont également utilisées dans un certain nombre d'indicateurs récapitulatifs, comme celui des élèves indicateurs et l'indicateur de vulnérabilité dans l'enseignement (en néerlandais abrégé 'OKI'). Autrement dit, il s'agit d'une sorte de définition des élèves défavorisés. En 2021, on recensait dans l'enseignement fondamental de Wemmel 614 élèves indicateurs, soit 47,5% de la population d'élèves.

L'indicateur de vulnérabilité dans l'enseignement ou OKI est une valeur moyenne qui est calculée comme étant la somme des quatre caractéristiques de risque décrites plus haut (mère peu qualifiée, allocation scolaire, autre langue parlée à la maison et quartier où le retard scolaire est important) divisée par le nombre total d'élèves. L'OKI de la population d'élèves des écoles fondamentales de Wemmel est de 1,59. Cette moyenne est supérieure à celle du Brabant flamand (0,97) et de la Région flamande (1,01).

Chômage

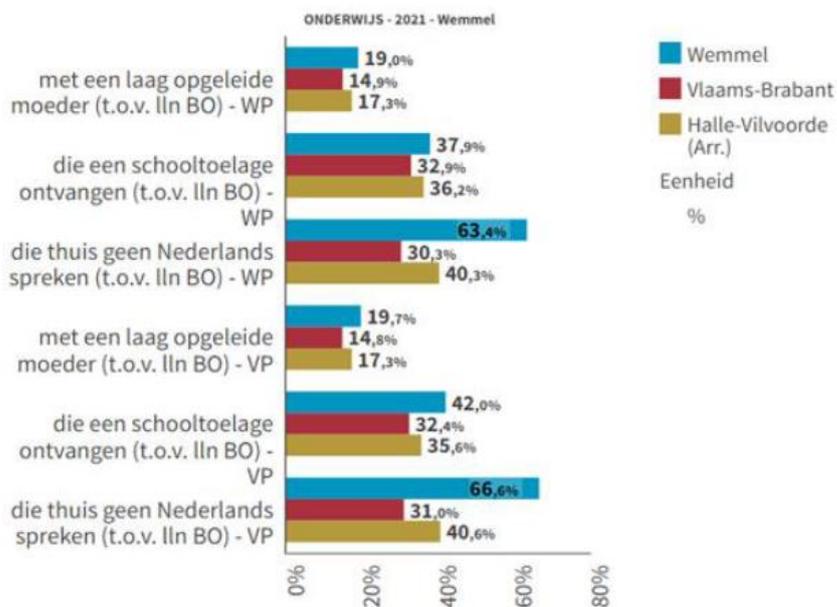
Le fait d'être sans emploi aggrave le risque de pauvreté.

	WZW [aantal]	WZW (t.o.v. inwoners 18-64 jaar) [%]
Werkloosheid 2021		
Wemmel centrum	187	5,2%
Ring – Sint Ingelbertus	294	6,3%
Romeinse Steenweg	24	6,1%
Bouchout	47	3,8%
Wemmel	552	5,6%
Vlaams-Brabant	30456	4,4%
Halle-Vilvoorde (Arr.)	17099	4,4%

Le taux de chômage (parmi les personnes de 15 à 64 ans) est de 6,10% à Wemmel, ce qui positionne la commune à la 3^e place dans l'arrondissement de Hal-Vilvorde. Il n'y a qu'à Drogenbos et à Vilvorde que ce pourcentage est supérieur (Direction générale Statistique, Statistics Belgium, 2022).

Caractéristiques de risque des élèves – enseignement fondamental

Le graphique ci-dessous indique dans quelle mesure le pourcentage de quelques caractéristiques s'écarte à Wemmel du pourcentage de la zone de comparaison (province, arrondissement). Les indicateurs qui se terminent par **WP** indiquent le pourcentage des élèves qui habitent à Wemmel, tandis que les indicateurs qui se terminent par **VP** indiquent le pourcentage des élèves qui vont à l'école à Wemmel.



Bron: Departement Onderwijs en Vorming van de Vlaamse Gemeenschap | provincies.incijfers.be

Wemmel obtient pour toutes les caractéristiques un score supérieur à celui des zones de comparaison.

Conclusion de l'analyse du contexte

Ces chiffres et indicateurs évoluant rapidement ont un impact à la fois sur le fonctionnement des services et sur la communauté wemmeloise.

Les chiffres ont notamment servi de base à la définition de la mission et de la vision de Wemmel en tant qu'organisation et ont conduit à la formulation d'un certain nombre d'objectifs de politique reposant sur les besoins locaux, à savoir:

	Wemmel wenst de inwoners te stimuleren om kwaliteitsvol te ontwikkelen en te groeien (en wenst zorg te dragen voor zijn inwoners van bij de geboorte)
meerjarenplanning 2020 - 2025	Wemmel bouwt een kwalitatief, toegankelijk en gedifferentieerd vrijetijdsaanbod uit om sociale cohesie en lokale binding te bevorderen
	Wemmel organiseert een laagdrempelig en integraal zorg- en welzijnsaanbod (om armoede te bestrijden door in te zetten op proactieve rechtenverkenning en om onderbescherming tegen te gaan)
	Wemmel reikt handvaten uit voor de dienstverlening in functie van toegankelijkheid, welzijn, duurzaamheid en integratie (deze thema's zijn transversaal en dienstoverschrijdend)

Vision de la politique de Wemmel en faveur des enfants et des jeunes

Partant de l'analyse susmentionnée, la plateforme stratégique a élaboré une vision de la politique de Wemmel en faveur des enfants et des jeunes:

Wemmel, une commune à facilités jouxtant la métropole bruxelloise, aspire à une société inclusive offrant une place à chacun. Elle prévoit pour ce faire des incitants afin de permettre à chaque habitant de grandir et de s'épanouir de manière optimale. La croissance et l'épanouissement sont des aspects

essentiels de l'existence. Wemmel veut elle aussi progresser et ambitionne de devenir une commune amie des enfants et des jeunes en misant sur quatre piliers:

1. A Wemmel, les enfants et les jeunes se sentent bien dans leur peau et en sécurité.
2. Wemmel tient compte des enfants et des jeunes.
3. Wemmel mise sur une action au sens large en faveur des jeunes.
4. Wemmel est unie dans ses efforts en faveur des enfants et des jeunes.

A Wemmel, les enfants et les jeunes se sentent bien dans leur peau et en sécurité

Le bien-être des enfants et des jeunes est le baromètre ultime d'un cadre de vie sain, d'une société démocratique et d'une bonne gouvernance. Wemmel est une commune où il fait bon vivre et où les enfants et les jeunes aiment passer leur temps. La commune crée l'espace physique et mental dont chaque enfant a besoin pour se sentir bien. La commune veut tout mettre en œuvre pour protéger chaque enfant de l'injustice, de la discrimination et de la vulnérabilité, de manière à ce que chaque enfant puisse s'épanouir et devenir la personne qu'il veut être. Les préoccupations doivent pouvoir être abordées. Les enfants, les jeunes et les jeunes familles se sentent en sécurité et savent où s'adresser pour obtenir de l'aide, ou bénéficient d'une orientation correcte et chaleureuse.

A Wemmel, les enfants et les jeunes peuvent utiliser l'espace public en toute autonomie et en toute sécurité, et ils peuvent se déplacer en toute indépendance dans la commune. Les enfants et les jeunes ont le droit de s'y trouver et y sont à leur place.

Wemmel tient compte des enfants et des jeunes

Wemmel a une perception positive de nos jeunes et croit résolument en leur force et en leurs talents. Ils sont le présent et l'avenir dans lesquels il faut investir. Wemmel reconnaît ses jeunes citoyens comme des citoyens à part entière dont l'opinion compte aux yeux des décideurs politiques et est prise en compte. Les enfants et les jeunes contribuent à déterminer la direction et la forme de leur environnement et de leur univers en participant à la politique locale.

Pour une administration, gouverner de manière qualitative et efficace signifie donner voix au chapitre au groupe cible concerné et aux utilisateurs potentiels. Pour cette raison, la participation est un thème transversal de la planification pluriannuelle.

Wemmel mise sur une action au sens large en faveur des jeunes

Pour faire du bien-être de nos enfants et de nos jeunes un thème central, il faut que tous les acteurs clés de la politique locale mènent une action au sens large en faveur des jeunes. Ce réflexe implique que l'administration tient compte de l'intérêt des enfants et des jeunes dans toutes ses décisions politiques, en analysant à partir de leur point de vue toutes les décisions politiques qui ont un impact sur leur environnement et leur univers.

A mesure que les enfants grandissent, leur univers s'étend à des contextes de plus en plus vastes qui influencent à leur tour leur environnement et leur univers. Wemmel veut découvrir ces différents contextes en mettant en place un dialogue permanent et en se tenant au courant de l'univers des enfants et des jeunes.

De cette manière, l'administration parvient à répondre de manière optimale aux besoins des enfants et des jeunes afin qu'ils puissent continuer à s'épanouir.

La politique en faveur des enfants et de la jeunesse revient à en permanence appréhender, défendre et inclure dans la planification politique (future) les intérêts de tous les enfants et jeunes.

Wemmel est unie dans ses efforts en faveur des enfants et des jeunes

La vision qu'a Wemmel de la politique en faveur des enfants et des jeunes est mise en œuvre à l'échelle de l'organisation et est donc appliquée par toute l'équipe de l'administration de Wemmel et ses services comme un thème transversal pour tous les domaines de politique, et intégrée à la politique locale. Cet effort conjoint finit par se propager aux partenaires actifs dans la commune et

aux abords ainsi qu'aux habitants, créant davantage d'engagements, d'implication et de connexions. Nous voulons créer une surface portante en unissant tous les Wemmelois et en les convainquant de notre vision. En aspirant collectivement au bien-être des enfants et des jeunes, nous optimisons automatiquement la qualité de vie de tous les habitants. Car une politique qui tient compte des enfants, c'est une bonne politique pour tous.

Ancrage local de la stratégie en faveur des enfants

L'obtention du label de commune amie des enfants a été reprise en tant qu'action prioritaire dans le plan pluriannuel 2020-2025, comme l'a confirmé le Conseil communal en sa séance du 19/12/2019. Une commune amie des enfants ambitionne par essence d'ancrer les droits de l'enfant au niveau local. La convention internationale des droits de l'enfant (en abrégé CIDE) constitue donc le point de départ et le cadre de travail pour tenir compte des besoins des enfants et des jeunes, se tenir à leur écoute et donner forme à la politique "Une commune amie des enfants".

La mise en œuvre des droits de l'enfant commence par l'application des 3 'P': la protection, la participation et la prévision. Ces trois 'P' se retrouvent également dans notre vision:

1. Protection

« Wemmel crée l'espace physique et mental dont chaque enfant a besoin pour se sentir bien. La commune veut tout mettre en œuvre pour protéger chaque enfant de l'injustice, de la discrimination et de la vulnérabilité, de manière à ce que chaque enfant puisse s'épanouir et devenir la personne qu'il veut être. Les préoccupations doivent pouvoir être abordées. Les enfants, les jeunes et les jeunes familles se sentent en sécurité et savent où s'adresser pour obtenir de l'aide, ou bénéficient d'une orientation correcte et chaleureuse.

A Wemmel, les enfants et les jeunes peuvent utiliser l'espace public en toute autonomie et en toute sécurité, et ils peuvent se déplacer en toute indépendance dans la commune. Les enfants et les jeunes ont le droit de s'y trouver et y sont à leur place. »

2. Prévision

« Wemmel aspire à une société inclusive offrant une place à chacun. Elle prévoit pour ce faire des incitants afin de permettre à chaque habitant de grandir et de s'épanouir de manière optimale. »

3. Participation

« Wemmel reconnaît ses jeunes citoyens comme des citoyens à part entière dont l'opinion compte aux yeux des décideurs politiques et est prise en compte. Les enfants et les jeunes contribuent à déterminer la direction et la forme de leur environnement et de leur univers en participant à la politique locale. »

- Droit aux soins de santé
- Droit à l'alimentation
- Droits aux soins pour les enfants handicapés
- Droit à un nom et une nationalité
- Droit à l'égalité
- Droit à une protection additionnelle en tant que réfugié
- Droit à une eau de qualité
- Droit à une vie saine
- Droit au sport et à la détente
- Droit à la famille
- Droit à l'enseignement
- Droit à la liberté d'opinion
- Droit à la protection en temps de guerre
- Droit à la protection contre la maltraitance et la violence
- Droit à la protection contre le travail des enfants

La stratégie "Une commune amie des enfants" a été formulée sous la forme de quatre enjeux politiques distillés à partir des constatations du trajet préliminaire (analyse du contexte, groupes de discussion et enquête de participation auprès des enfants et des jeunes).

A partir de là est formulée l'ambition à travers laquelle Wemmel se propose de relever ces défis.

Différentes actions seront ensuite mises au point pour atteindre les objectifs de politique.

Cette stratégie repose sur notre vision de la politique en faveur des enfants et des jeunes. Elle explicite l'actuel plan pluriannuel 2020-2025 en remaniant certaines actions existantes de manière à tenir compte des besoins des enfants et des jeunes et débouche ainsi sur de nouvelles actions qui découlent du trajet préalable d'analyse et de participation accompli sous la supervision de Bataljong.

La stratégie "Une commune amie des enfants" a été approuvée par le Conseil communal en sa séance du 19 mai 2022.

Le présent document décrit le point de vue actuel, mais notre stratégie est un processus dynamique et évolutif qui permet de tenir compte de nouveaux besoins et défis locaux en accordant la priorité aux intérêts de nos jeunes habitants afin de faire en sorte qu'ils se sentent bien à Wemmel. L'objectif est donc d'intégrer tous ces principes dans les prochains plans pluriannuels.

Points forts

Depuis 2014, le CPAS endosse le rôle de régisseur dans le cadre de (la lutte contre) la pauvreté infantile. La commune a depuis lors un plan d'action contre la pauvreté infantile et a désigné un coordinateur de la lutte contre la pauvreté infantile. Ce coordinateur est un agent de liaison qui conserve une vue d'ensemble de l'aide et des services en faveur des enfants et des jeunes. Il a plusieurs casquettes, dont celle de personne en charge de l'intake du service social du CPAS, de coordinateur de la Maison de l'Enfant, de membre de l'équipe en charge de l'accueil large intégré (le GBO, un projet en faveur des familles vulnérables), de membre de la plateforme stratégique 'label commune amie des enfants', etc. Le coordinateur de la lutte contre la pauvreté infantile entretient des contacts étroits avec tous les acteurs du terrain qui œuvrent en faveur du bien-être des enfants et des jeunes à Wemmel. Le plan d'action et les missions ont été considérablement étoffés depuis 2014 et ont été adaptés aux tendances sociétales.

En marge du plan d'action stratégique visant à faire de Wemmel une commune amie des enfants, il existe aussi un cadre régulier au service du groupe cible des enfants et des jeunes. A la fin 2019, la commune a engagé un expert jeunesse à plein temps. Jusqu'alors, cette fonction était un emploi à mi-temps. Cette démarche a permis de donner un visage au Service Jeunesse, d'offrir aux jeunes un interlocuteur et de mettre en place une politique étayée et efficace en faveur de la jeunesse. L'expert jeunesse a été chargé du suivi du trajet de commune amie des enfants et sera à l'avenir le moteur de la politique en faveur des enfants.

En 2021, un accord de coopération a été conclu avec l'ASBL Groep Intro et un éducateur de proximité a été engagé pour jeter un pont entre la jeunesse (non organisée), les associations, la police, les services publics, etc. La commune a donc ces dernières années déjà investi beaucoup dans la politique locale en faveur de la jeunesse.

L'intégration entre le CPAS et la commune et l'établissement d'un organigramme commun ainsi que de la planification pluriannuelle ont été l'occasion d'ancrer la politique de la jeunesse et le concept de commune amie des enfants dans le fonctionnement (régulier) de l'administration locale. Un cluster Soins, Bien-être et Loisirs a été créé sous la direction du directeur général adjoint. Les services qui en dépendent – la bibliothèque, le service social, le Centre de services local, le Service Jeunesse et Sports (Loisirs et Bien-être) – seront bientôt réunis au Campus de l'action sociale. Ce regroupement permettra de renforcer encore la collaboration mutuelle entre les services faisant partie du cluster et d'améliorer l'accessibilité pour les groupes cibles. Les autres clusters ont également un impact important sur la vie de nos jeunes habitants, de sorte qu'il est crucial de créer des liens solides. Les responsables des clusters veillent à la concertation avec les autres clusters et avec l'équipe de gestion (MAT).

Points d'action

La politique en faveur des enfants et des jeunes nécessite un investissement en termes de temps et de moyens financiers. Il s'agit de se mettre en permanence en quête de manières d'ancrer ces efforts dans la politique locale de la commune et de nos partenaires. L'objectif est que la plateforme stratégique surveille l'avancement du plan d'action en faveur des enfants et des jeunes, de manière à ce que les actions soient réalisées. A l'instar de cette politique locale qui est entièrement tributaire des besoins locaux et des tendances locales, une politique en faveur des enfants est une donnée évolutive qui nécessite régulièrement des ajustements. La plateforme stratégique évalue la stratégie et les actions qui ont été mises en œuvre, qui sont en cours de réalisation et qui sont projetées à l'avenir. Cette supervision permet d'obtenir un aperçu clair par service et d'impliquer tout le monde dans la politique en faveur des enfants. Les membres de la plateforme stratégique sont à ce titre des ambassadeurs chargés de concrétiser la politique en faveur des enfants et des jeunes au sein de leur propre terrain d'action ou service.

Le plus grand défi consiste à conserver la surface portante actuelle au sein des services internes et de la propager vers l'extérieur en informant et en persuadant les différents acteurs de cette stratégie et en suscitant leur enthousiasme pour ce projet. Lors des concertations stratégiques, nombre d'acteurs étaient partants pour étendre la politique en faveur des enfants et des jeunes aux différents services. Cependant, l'urgence des projets propres fait que les services n'ont pas le temps d'intégrer cette stratégie dans leur fonctionnement. Les différents services doivent avoir le temps, le personnel et le mandat nécessaires pour soutenir ce trajet. Le risque que seuls les fonctionnaires en charge de 'matières douces' parviennent à assurer le suivi du trajet est réel.

Sachant que la politique en faveur de la jeunesse n'en est encore qu'à ses balbutiements à Wemmel et doit d'abord se créer une base solide, des investissements additionnels sont nécessaires pour les jeunes de Wemmel. Les investissements consentis ces dernières années sont un premier pas dans la bonne direction. Un apport additionnel de moyens, de personnel et/ou de temps permettra d'apporter une réponse aux besoins de plus en plus divers de nos enfants et de nos jeunes qui ont été révélés par l'enquête de participation.

Objectifs et actions

Enjeu 1 Communication et participation permanentes

Constatations distillées du trajet de commune amie des enfants

Le trajet de commune amie des enfants nous apprend que...

- les enfants et les jeunes apprécient généralement qu'on entre en dialogue avec eux. Dans de nombreux cas, la dynamique de groupe fournit des informations beaucoup plus détaillées qu'un questionnaire.
- les enfants et les jeunes décrivent leur perception des choses lorsqu'on leur demande comment ils se sentent dans certaines situations, à certains endroits, auprès de certaines personnes, lorsqu'on leur demande de décrire à quoi ressemblerait leur quartier favori, ou lorsqu'on leur demande de tenir un journal des loisirs.
- les jeunes sont d'avis qu'ils doivent être impliqués dans la résolution des problèmes de nuisances aux abords de la maison de jeunesse. Ils sont disposés à prendre part à la réflexion sur les problèmes de sécurité.
- le thème 'espace public' fait l'objet d'un grand intérêt et facilite le dialogue en donnant aux enfants et aux jeunes envie de prendre part à une enquête sur ce thème.
- les questions portant sur le 'quoi' conduisent à la formulation de souhaits sans argumentation.

Ambition

Les enfants et les jeunes ont le droit d'être entendus et d'avoir voix au chapitre sur les aspects qui sont déterminants pour leur univers. Par ailleurs, les administrations locales ont le devoir d'impliquer les citoyens dans la politique locale. Wemmel joue résolument la carte de la participation, dont elle a fait un thème transversal dans sa planification pluriannuelle.

La participation peut être conçue au sens de 'participer' et de 'prendre part'. 'Participer' signifie que l'on participe à une activité ou que l'on recourt à un service. Nous appliquons ici les principes de l'échelle de participation (information et notification, consultation, concertation, co-construction ou cocréation, codécision et autonomisation). L'accent est mis sur l'accessibilité de l'offre, laquelle est évaluée en fonction des aspects suivants:

- 1) Accessibilité
 - De quelle manière les services communaux sont-ils accessibles?
 - Les services sont-ils centralisés ou organisés par quartier?
- 2) Disponibilité
 - L'offre est-elle disponible lorsqu'on en a besoin?
 - Les heures d'ouverture sont-elles suffisamment accessibles?
 - Travaille-t-on sur rendez-vous?
- 3) Connaissance
 - L'offre est-elle suffisamment connue?
 - L'offre renferme-t-elle les informations adéquates?
- 4) Efficacité
 - L'offre répond-elle aux demandes et aux besoins du groupe cible?
 - L'offre est-elle utilisable pour tous les participants?
- 5) Compréhension
 - Le contenu est-il suffisamment compréhensible?
 - Le langage utilisé est-il clair?
- 6) Caractère abordable
 - Quels efforts (financiers) attend-on de l'utilisateur?
- 7) Fiabilité
 - Importance de la relation de confiance.
- 8) Implication
 - Dans quelle mesure les utilisateurs ont-ils été impliqués?
 - Participation passive ou active: où se trouve-t-on sur l'échelle de participation?

La participation au sens de 'prendre part' signifie que les enfants, les jeunes et leurs parents contribuent à donner forme à la politique locale communale. Nos services doivent trouver les enfants et les jeunes, mais l'inverse est tout aussi indispensable. L'idée de 'prendre part' met l'accent sur le processus consistant à donner un sens à la politique et sur le rôle de cocréation du groupe cible. La participation est nécessaire pour aligner la qualité de l'offre et de la prestation de services locales de la commune de Wemmel et de ses partenaires sur les besoins locaux. C'est le processus et l'engagement qui comptent et qui permettent d'assurer un meilleur suivi de l'univers de nos jeunes habitants. Une politique participative améliore la qualité de la politique grâce à l'implication préalable. Il est ainsi créé une surface portante pour l'innovation qui fera de Wemmel une commune amie des enfants et des jeunes.

Wemmel veut informer de manière accessible les enfants, les jeunes et leurs familles de l'offre locale disponible: l'offre propre au sens large, comme les événements et les plaines de jeux, mais aussi l'offre des partenaires actifs dans la commune. Cette communication revêt une forme tant numérique que physique. Cependant, la législation (linguistique) empêche parfois la commune de réagir suffisamment promptement aux besoins des jeunes habitants et de leurs familles – besoins qui évoluent rapidement – ou fait que l'offre n'atteint pas le groupe cible. Il convient donc de mettre au point une stratégie qui unit notre communauté locale indépendamment de la langue parlée.

Au besoin et dans la mesure du possible, nous offrons à notre groupe cible – les enfants et les jeunes – l'opportunité de jouer un rôle déterminant dans les décisions politiques, et ce de manière formelle et informelle, ponctuelle ou structurelle. Si les jeunes sont copropriétaires de la politique, les décisions sont plus efficaces. La commune rend au maximum compte aux acteurs concernés des projets effectifs formés à l'issue d'une séance/d'un trajet de concertation ou de participation à l'intention des jeunes. La participation et la communication sont un moyen qui est appliqué à tous les autres thèmes. La communication menée par la commune au sujet de l'offre à l'intention des enfants et des jeunes est attrayante, transparente et actuelle.

Il est indispensable de tenir compte dans ce contexte des enfants et des jeunes dans toute leur diversité. Des études nous apprennent en effet que les groupes vulnérables ont tendance à participer moins, voire à ne pas participer du tout. En notre qualité d'administration locale, nous devons avoir conscience de ces potentiels obstacles et y remédier en misant notamment sur des agents de liaison, sur les réseaux sociaux, etc. La commune rend au maximum compte aux acteurs concernés des projets effectifs formés à l'issue d'une séance/d'un trajet de concertation ou de participation.

Actions existantes

A-3.2.11 Miser sur la participation des élèves des écoles maternelles: orienter les enfants vers l'enseignement maternel à travers des actions ludiques

A-3.2.12 Miser sur la participation des parents: l'objectif est d'impliquer les parents dans le parcours scolaire de leurs enfants en répondant à des questions du style 'comment lire le journal de classe de mon enfant', 'quels sont les documents les plus importants d'un cartable', etc.

OP-6 Fournir des points de repère pour la prestation de services en fonction de l'accessibilité, du bien-être et de l'intégration

PA-6.2 Consolider la gouvernance à travers la participation citoyenne et la coproduction

A-6.2.5 Créer un conseil des enfants

Les représentants des 5^e et 6^e années des écoles primaires se réunissent régulièrement pour discuter de certaines idées ou activités et les organiser. Le conseiller jeunesse et le coordinateur de la Maison de l'Enfant apportent leur soutien.

Action	Services et échevins impliqués	Timing	Droit de l'enfant
Participation des enfants de l'école maternelle	Maison de l'Enfant et service social Echevin du bien-être	Permanent	Droit à l'information, à l'égalité et à l'enseignement
Participation des parents	Maison de l'Enfant et service social Echevin du bien-être	Permanent	Droit à l'information, à l'égalité et à la famille
Conseil des enfants	Service Jeunesse et Maison de l'Enfant Echevin de la jeunesse et de l'enseignement	Pas encore lancé	Droit à l'information, à l'enseignement et à la liberté d'opinion

Nouvelles actions

Plateforme stratégique

- La plateforme stratégique créée durant le trajet de commune amie des enfants est maintenue, avec à sa tête l'expert de la jeunesse. Nous évaluons la stratégie et les actions réalisées, en cours et à venir. Ce suivi permet de disposer d'un aperçu clair par service et de faire en sorte que chacun reste en contact avec la politique en faveur des enfants. Il est rendu compte au Collège des Bourgmestre et Echevins et au Bureau permanent.

Appropriation des droits de l'enfant

- Une campagne interne est menée pour faire découvrir au personnel communal l'univers des enfants et des jeunes et leurs droits. Les collaborateurs acquièrent ainsi une vision positive de la

spécificité et des comportements de ce groupe cible en fonction de l'âge. C'est nécessaire pour comprendre comment les enfants et les jeunes deviennent des acteurs à part entière et pour tenir suffisamment compte de ce processus dans les efforts consentis pour devenir une commune amie des enfants et des jeunes, en accordant une attention spécifique aux enfants et aux jeunes vulnérables.

Transposer la vision en une version plus compréhensible pour les enfants

- La vision a été élaborée pour le groupe cible des enfants et des jeunes. Pour cette raison, il est important de la transposer en fonction de leur âge et de leur univers afin qu'ils puissent eux aussi la propager.

Identité propre

- Le Service Jeunesse a besoin de sa propre identité pour rendre reconnaissable l'offre de la commune et des partenaires. A travers l'élaboration d'une charte graphique, nous allons nous mettre en quête en compagnie des enfants et des jeunes d'une identité propre avec une mascotte, un logo, un guide des couleurs, des polices de caractères, etc.

Nouvelle rubrique dans le bulletin d'information: 'Par les jeunes, pour les jeunes'

- La commune publie tous les deux mois un bulletin d'information intitulé 'Wemmel Info', qui est distribué sous la forme d'un toutes-boîtes pour informer les habitants des activités et actions en cours au sein de la commune. 'Par les jeunes, pour les jeunes' est une nouvelle rubrique du Wemmel Info dans laquelle les enfants et les jeunes se voient offrir l'opportunité d'écrire un texte, de lancer un appel, de parler de la commune, de publier un dessin, de partager un poème, de présenter leur hobby, etc.

Planification du contenu à publier sur les réseaux sociaux

- Le Service Jeunesse et le Service Communication se réunissent une fois par mois pour établir un planning du contenu à publier. Cette concertation permet de mettre au point une communication structurée, efficace et percutante à l'intention des jeunes, afin de les informer de manière accessible de l'offre locale. Ces réunions sont également l'occasion de discuter de certaines campagnes de communication de la commune et du Service Jeunesse et de la manière d'y impliquer encore davantage les enfants et les jeunes.

Points d'information

- Les enfants et les jeunes ont indiqué dans l'enquête de participation avoir besoin de davantage d'informations concernant les actions et événements organisés dans la commune. Ils ont en outre indiqué aimer jouer dehors ou rencontrer leurs amis à l'extérieur. Là aussi, le Service Communication et le Service Jeunesse unissent leurs forces pour examiner comment les informations peuvent au mieux atteindre le groupe cible, compte tenu des endroits où les enfants et les jeunes se rencontrent en dehors du temps qu'ils passent à l'école. Un espace d'affichage ou une autre initiative attrayante pourrait être un moyen de rassembler les informations qui intéressent les jeunes.

Collaboration avec les différents acteurs

- Nous avons découvert lors de l'enquête de participation menée à l'échelle locale (en 2022) qu'il est aisé d'atteindre les enfants et les jeunes à l'école. Les écoles sont à ce titre un acteur crucial de la communication, que nous devons informer le mieux possible et avec lequel nous devons collaborer plus étroitement. De plus, c'est aussi un moyen d'atteindre les parents des enfants et des jeunes. L'objectif est de les informer:
 - des activités;
 - de l'existence des différentes associations (de jeunesse);

- des différentes possibilités de jeu à Wommel;
- des stages et camps (d'été);
- des séances de participation;
- etc.
- La Maison de l'Enfant permet également d'atteindre facilement les parents, dès lors que les collaborateurs de la Maison de l'Enfant entretiennent déjà des contacts étroits avec les parents et sont également en mesure de diffuser les informations que nous évoquions plus haut.
- Le CPAS permet quant à lui d'atteindre un groupe cible qui pourrait difficilement être atteint d'une autre manière et qui ne serait sans cela pas au courant des activités de la commune. Les assistants sociaux sont à cet égard des acteurs essentiels dans la diffusion de nos informations.

Action	Services et échevins impliqués	Timing	Droit de l'enfant
Plateforme stratégique	Service Jeunesse, éducateur de proximité, Service Sports, Service Communication, Service Sécurité intégrale, fonctionnement de quartier de la police, Service Environnement, Service Enseignement, bibliothèque, coordinateur de la Maison de l'Enfant, directeur général (adjoint) Echevin de la jeunesse	Semestriel	Tous les droits de l'enfant
Familiarisation avec les droits de l'enfant	CPAS et tous les services communaux Echevin de la jeunesse	À partir de l'automne 2022	Tous les droits de l'enfant
Formulation de la politique en faveur des enfants dans un langage qu'ils comprennent	Service Jeunesse, Service Communication Echevin de la jeunesse et de la communication	2022-2023	Droit à l'information, à l'égalité et à la liberté d'opinion
Identité propre des jeunes	Service Loisirs et Bien-être, Service Jeunesse, éducateur de proximité, Service Sports, Service Communication Echevin de la jeunesse		Pas d'application
Rubrique 'Par les jeunes, pour les jeunes'	Service Loisirs et Bien-être, Service Jeunesse, éducateur de proximité, conseil de la jeunesse, écoles wommelaises	Permanent	Droit à l'information et à la liberté d'opinion Droit au sport, au jeu et à la détente

	Echevin de la jeunesse et de la communication		
Planification du contenu	Service Jeunesse, Service Communication Echevin de la jeunesse et de la communication	Mensuel	Pas d'application
Collaboration avec les écoles	Service Jeunesse, Service Communication, Service Enseignement d'accompagnement, 3WPlus (partenaire externe) Echevin de la jeunesse et de la communication	Permanent	Droit à l'information et à l'enseignement
Points d'information	Service Jeunesse, Service Communication Echevin de la jeunesse et de la communication	2022	Droit à l'information Droit au sport et à la détente

Enjeu 2 Le bien-être axé sur la sécurité

Constatations distillées du trajet de commune amie des enfants

Lors des discussions menées avec les enfants et les jeunes au fil du trajet de commune amie des enfants, il est apparu que les enfants et les jeunes avaient besoin d'être davantage écoutés et reconnus lorsqu'il est question de sécurité. Ils indiquent que ce thème est pour eux un sujet crucial sur lequel ils ont un avis bien arrêté. Les jeunes disent vouloir être impliqués dans la mise au point de solutions aux problématiques relevant de la sécurité.

Les enfants et les jeunes interrogés disent avoir peur des personnes mal intentionnées et de certains groupes de jeunes qui font preuve d'un comportement destructif ou négatif dans l'espace public. Pour ces jeunes, il semble parfois une évidence d'éviter à partir d'un certain moment certains lieux de rencontre qu'ils associent avec la présence de jeunes désœuvrés et de drogues. Ils ont notamment une image négative des magasins de nuit (comme ils l'indiquent dans le cadre de l'enquête) et de l'obscurité. Le trafic de drogues est un problème qui est soulevé régulièrement et que l'on peut associer à la demande – qui revient souvent dans les réponses – d'installer davantage d'éclairage public et de caméras (éventuellement factices). Les jeunes indiquent aussi que la police peut jouer dans ce contexte un rôle crucial.

La police et les gardiens de la paix jouent avant tout un rôle au niveau de la sécurité routière, et parfois aussi pour le sentiment de sécurité dans l'espace public. D'une manière générale, les jeunes interrogés se sentent en sécurité lorsque la police est dans les parages, mais il arrive aussi qu'ils associent la police à une forme d'agression en raison d'expériences personnelles ou de la mauvaise presse dont la police fait parfois l'objet.

A côté de cela, les enfants et les jeunes indiquent dans l'enquête de participation avoir besoin d'un endroit dans la commune où ils pourraient faire part de ce qui les préoccupe. Les enfants et les jeunes disent ne pas savoir où adresser leurs questions ou leurs griefs, notamment quand ils se sentent mal dans leur peau.

Ambition

Le bien-être est un sentiment de confort ou de bonheur. Le bien-être signifie qu'une personne se sent bien, tant sur le plan physique que psychique et social. Le bien-être des enfants et des jeunes est le baromètre ultime d'un cadre de vie sain, d'une société démocratique et d'une bonne gouvernance. D'après les constatations distillées de l'enquête de participation, le bien-être des enfants et des jeunes est lié à la sécurité (routière) et au sentiment d'être bien dans sa peau.

Pour faire du bien-être et de la sécurité de nos enfants et de nos jeunes une priorité, la commune doit partir pour l'élaboration et la mise en œuvre de sa politique en matière de sécurité et d'environnement de l'univers des enfants et des jeunes en recourant à des méthodes de participation. Des études démontrent en effet que lorsque les mineurs d'âge se sentent impliqués dans l'aménagement de l'espace public, la criminalité et les nuisances diminuent.

Bien que la grande majorité des enfants et des jeunes se sentent bien dans leur peau, ils sont aussi de plus en plus nombreux à ressentir une pression sociale croissante. La nécessité de prouver son succès, l'emploi du temps chargé pendant le temps libre, l'importance d'un vaste réseau d'amis, le fait d'être différent, le harcèlement moral et bien d'autres facteurs engendrent du stress et des difficultés mentales. Une approche intégrée reposant sur un réseau motivé et dense et axée sur le renforcement des talents et de la résilience des jeunes permettrait d'obtenir un résultat optimal.

Actions existantes

A-1.4.1 Elaboration d'un plan de politique pour le maintien

OP-3 Créer une société inclusive offrant une place à chacun et accordant une attention spécifique aux thèmes de la sécurité, de la politique en faveur des familles, de l'enseignement et de l'économie locale

PA-3.1 Augmenter le sentiment de sécurité et miser sur la sécurité intégrale et la prévention

Un projet a été déployé à cette fin en collaboration avec la zone de police AMOW, dans le cadre duquel les habitants d'un quartier créent un groupe WhatsApp pour renforcer le sentiment de sécurité dans leur rue ou leur quartier. Les groupes WhatsApp de prévention de proximité sont une initiative citoyenne menée par et pour les citoyens pour prévenir les vols et les cambriolages. L'objectif est que les riverains assurent une forme de surveillance et alertent les autres habitants du quartier et la police lorsqu'ils constatent une situation suspecte. La commune de Wemmel joue dans ce cadre un rôle de soutien et de facilitation.

A-3.1.3 Mise en place d'un réseau de caméras sur la voie publique

Création d'un réseau de caméras ANPR et de surveillance couvrant tout le territoire de la commune.

A-3.1.4 Elaborer des plans d'action pour une approche intégrale des problématiques de quartier

Jouer un rôle de prévention et de sensibilisation dans le cadre notamment des querelles de voisinage, du trafic de contournement, des excès de vitesse, de la problématique des jeunes désœuvrés, etc.

OP-3 Créer une société inclusive offrant une place à chacun et accordant une attention spécifique aux thèmes de la sécurité, de la politique en faveur des familles, de l'enseignement et de l'économie locale

PA-3.2 Miser sur une politique en faveur des familles intégrée au niveau local

Les Maisons de l'Enfant – dont les administrations locales sont souvent le moteur – sont le fer de lance d'une politique en faveur des familles intégrée au niveau local. Les Maisons de l'Enfant sont des infrastructures accessibles où les (futurs) familles avec enfants peuvent obtenir des réponses à leurs questions sur l'éducation et l'épanouissement.

A-3.2.2 Miser sur un soutien intégral et préventif en accordant une attention particulière aux groupes cibles vulnérables

A-3.2.5 Organiser à l'intention des (futurs) parents des Cafés parents dont le thème est choisi par les participants afin de permettre une interaction maximale avec le groupe cible

A-3.2.6 Organiser des ateliers (pour le groupe cible des enfants de 0 à 3 ans): par exemple une séance de yoga pour bébés, etc.

A-3.2.7 Prendre part à la Semaine de l'éducation

A-3.2.9 Mettre en place un mécanisme efficace d'orientation dans le cadre de la connaissance de la carte sociale

Le coordinateur de la Maison de l'Enfant est également le coordinateur de la lutte contre la pauvreté infantile et la personne en charge de l'intake du service social du CPAS. Ce coordinateur dispose à ce titre d'une vue d'ensemble de l'offre et est en mesure d'orienter le public de manière ciblée et efficace vers les instances compétentes.

A-3.2.10 Créer un stand d'information temporaire sur la pauvreté infantile

Pour la fourniture d'informations concernant l'aide en matière d'éducation qui est proposée par les partenaires: Kind & Gezin, De Zandloper, la bibliothèque communale, etc. L'aide et la prestation de services du CPAS sont encore trop souvent ramenées à la seule aide financière, alors que l'offre est bien plus différenciée.

A-4.1.20 Elaborer et promouvoir une politique et une vision en matière de discernement à l'égard des médias

A-4.1.22 Améliorer la relation entre les jeunes (désœuvrés), la police et les riverains

Intensifier le dialogue social avec les jeunes. Il y a déjà eu une tentative d'offrir aux jeunes non organisés une place dans l'un des bâtiments communaux, mais l'insuffisance du suivi et l'arrivée du centre de vaccination ont mis abruptement un terme à ce projet. Un éducateur de proximité a ensuite été engagé à mi-temps après l'approbation unanime du Conseil communal le 20 mai 2021. Wemmel est en outre, avec les communes de Dilbeek, Asse et Zellik, l'un des partenaires du projet Connect, dont l'objectif premier est d'améliorer la relation entre la police, les éducateurs et les jeunes et de mettre en place une collaboration durable.

OP-6 Fournir des points de repère pour la prestation de services en fonction de l'accessibilité, du bien-être et de l'intégration

PA-6.1 Maximaliser pour tous les chances de mener une vie saine dans un environnement sain

A-6.1.6 Promouvoir le bien-être mental des jeunes en collaboration avec la Zone de soins de première ligne de la région de Grimbergen

Il s'agit d'un projet approuvé qui est mené par le collaborateur de la Zone de soins de première ligne de la région de Grimbergen en charge de la prévention en matière de santé. L'action répond au nom de 'Radio ça va' et est organisée en collaboration avec le CAW Halle-Vilvoorde.

A-6.3 Mettre au point un concept de prestation de services durable en vue d'une accessibilité intégrale

A-6.3.1 Définir une politique commune d'intégration de l'accueil de la commune et du CPAS

Le nouveau bâtiment regroupera certains services qui mettront en place une politique d'accueil commune. L'aménagement de l'accueil et d'autres aspects seront examinés en partant du point de vue de la pauvreté infantile et de la vision du label de commune amie des enfants.

A-6.3.2 Mettre en place un accueil large intégré axé sur les familles vulnérables à l'échelle de la Zone de soins de première ligne de la région de Grimbergen

Nombre de personnes rencontrent des difficultés à trouver l'aide dont elles ont besoin. Souvent, elles ne savent pas à quelle instance s'adresser. L'accueil large intégré veut remédier à ce problème. L'accueil large intégré permet de trouver sans détours l'aide adéquate et ambitionne de résoudre le problème de la sous-protection et d'apporter une réponse aux questions et aux besoins des citoyens. L'accueil large intégré vise deux objectifs cruciaux:

- la mise en place d'une aide et d'une prestation sociales accessibles;
- la prévention de la sous-protection.

Au sein de l'accueil intégré, le CPAS, le centre pour le bien-être de chacun CAW (Centrum Algemeen Welzijnswerk) et les services sociaux des mutualités unissent leurs forces pour mieux collaborer dans le cadre de la réalisation de ces objectifs.

PA-6.4 Mettre au point une politique d'intégration intégrale, inclusive et accessible dans tous les domaines

A-6.4.4 Composer une brochure d'accueil/carte sociale pour guider les citoyens dans l'offre de la commune

Ce guide sera conçu à la mesure des nouveaux habitants et contiendra par exemple des informations spécifiques pour les jeunes familles sur le thème de l'enseignement, des loisirs, des services et autres ainsi que des informations spécifiques pour les primo-arrivants sur le thème de l'intégration, des cours de néerlandais, etc.

La brochure d'accueil sera évaluée auprès des groupes cibles.

Action	Services et échevins impliqués	Timing	Droit de l'enfant
Renforcer le sentiment de sécurité	Service Sécurité intégrale, Service Affaires territoriales, Service Mobilité, Service Loisirs et Bien-être, Service Jeunesse et police	Permanent	Droit à la protection et à une vie saine
Réseau de caméras sur la voie publique	Service Sécurité intégrale, Service Affaires territoriales, Service TIC	En cours de réalisation	Pas d'application
Plan d'action problématiques de quartier	Service Sécurité intégrale, Service Affaires territoriales, Service Mobilité, Service Loisirs et Bien-être, police et CPAS		Droit à l'égalité et à la protection Droit au sport et à la détente
Politique de la famille locale et intégrée	Maison de l'Enfant et partenaires Echevin du bien-être	Permanent	Droit à la famille, aux soins de santé et à une vie saine
Soutien intégré et préventif aux familles	Maison de l'Enfant et partenaires Echevin du bien-être	Permanent	Droit à la famille, aux soins de santé et à une vie saine
Café parents	Maison de l'Enfant et partenaires Echevin du bien-être	Permanent	Droit à la famille
Organisation d'ateliers	Maison de l'Enfant et partenaires Echevin du bien-être	Permanent	Droit à la famille et à une vie saine Droit au sport et à la détente

Semaine de l'éducation	Maison de l'Enfant et partenaires Echevin du bien-être	Permanent	Droit à l'égalité et à la protection
Carte sociale + réorientation efficace	Maison de l'Enfant et partenaires Echevin du bien-être	Permanent	Droit à la famille, aux soins de santé et à une vie saine
Stand d'information temporaire sur la pauvreté infantile	Maison de l'Enfant et partenaires Echevin du bien-être		Droit à l'égalité et à la protection
Politique et vision en matière de discernement à l'égard des médias	Bibliothèque		Droit à l'enseignement
Amélioration de la relation entre les habitants et les jeunes (désœuvrés)	Service Jeunesse, Service Sécurité intégrale et police	Permanent	Droit à l'égalité et à la protection
Plan de politique pour le maintien	Service Sécurité intégrale, Service Affaires territoriales, Service Mobilité, Service Economie locale	Maintien à travers l'application de la législation	Droit à l'égalité
Bien-être mental des jeunes	Service social, Service Loisirs et Bien-être, Service Jeunesse, Zone de soins de première ligne de la région de Grimbergen Echevins de la jeunesse et du bien-être	2022	Droit à la santé et à une vie saine
Concept de prestation de services du nouveau bâtiment	Service social	2021-2023	Droit à la protection
Déploiement de la politique d'accueil/d'intégration	Service social Echevin du bien-être	2021-2023	Droit à l'égalité

Nouvelles actions

Réactivation et déploiement d'un Réseau d'information en matière de sécurité (VIN)

- Le Réseau d'information en matière de sécurité est le fruit d'une concertation intensive entre le Service Sécurité intégrale et le fonctionnement de quartier de la zone de police AMOW. Après sa création, les inspecteurs de quartier ont été chargés de se mettre en quête de citoyens engagés dans leur quartier. Une fois par mois, l'inspecteur de quartier et les responsables du quartier se réunissent pour échanger des informations, analyser des situations problématiques, formuler des propositions, etc. L'inspecteur de quartier resserre ainsi les contacts avec le quartier et parvient à mieux répondre aux attentes des habitants.

L'éducateur de proximité de Wemmel (JOWW) Groep INTRO fait la connaissance du réseau constitué par les services communaux concernés et les autres services externes pertinents, du ou des quartiers et des habitants.

- Le travail d'éducation de proximité réalisé par Groep INTRO explore le territoire de Wemmel à la recherche d'opportunités à travers des entretiens avec les services communaux concernés et les autres acteurs pertinents déployant leurs activités à Wemmel. Cette méthode permet aux services de faire la connaissance de l'éducateur de proximité et de se mettre par la suite en rapport avec lui à propos de certains thèmes et actions.

Le JOWW interroge les jeunes et se fait une idée des besoins et des dynamiques qui animent les quartiers en ce qui concerne la jeunesse non organisée. Ces conclusions sont compilées dans le plan d'action JOWW, qui est cautionné par les jeunes eux-mêmes.

- Le travail de proximité permet de trouver les endroits où les jeunes passent du temps. L'éducateur de proximité se concentre en premier lieu sur les jeunes non organisés âgés de 15 à environ 23 ans. Il se profile comme un interlocuteur accessible et met en place une relation de confiance. Il s'agit là d'une première initiative visant à appréhender les besoins des jeunes et les dynamiques qui animent leurs quartiers. Les besoins sont ensuite transposés en actions et activités qui sont compilées dans un plan d'action.

Le JOWW et la commune de Wemmel organisent diverses actions et activités en collaboration avec les jeunes.

- Pour mettre en place une relation de confiance, le JOWW organise des activités accessibles qui répondent aux besoins des jeunes. A moyen terme, ces efforts devront donner naissance à une offre pour (et par) les jeunes qui sera ancrée à Wemmel. Il est important de confier dans le cadre de la mise en place de l'éducation de proximité la propriété et les responsabilités du processus aux jeunes que cela intéresse, de manière à ce qu'ils puissent découvrir et déployer leurs propres talents. Certains jeunes feront partie du comité restreint qui servira de caisse de résonance permanente entre le JOWW, les jeunes et l'administration locale. Il s'agira de volontaires qui seront activement impliqués dans l'échange, la préparation et la réalisation d'actions, d'activités et de projets.

Le JOWW et la commune de Wemmel élaborent un plan d'action et prévoient un lieu de rassemblement pour les jeunes afin d'atténuer ou de faire disparaître entièrement les nuisances à certains endroits de la commune.

- Devant le constat qu'il existe peu de possibilités pour les jeunes de se rencontrer de manière organisée, nous prévoyons de créer un lieu de rassemblement qui devrait offrir une alternative à leurs lieux de rencontre existants, qui sont dans certains cas une source de nuisances. Cette action est organisée sous la forme d'un projet dans le cadre duquel les jeunes préparent avec l'éducateur de proximité un concept qui est ensuite soumis à l'administration.

L'offre (d'aide) locale de Wemmel, des communes voisines et de la Ville de Bruxelles est inventoriée. Au besoin, une collaboration est mise en place pour orienter les jeunes ayant des questions et besoins spécifiques vers des organismes comme le JAC, le CAW, le CPAS, De Sleutel, d'autres infrastructures de Groep INTRO, etc.

- Les jeunes qui ont des questions spécifiques (enseignement, emploi, bien-être, ...) sont activement réorientés vers les organisations partenaires. Devant le constat que nombre d'entre eux rencontrent des difficultés à s'y retrouver parmi les différentes instances, nous jouons la carte d'une réorientation chaleureuse afin que les jeunes se sentent soutenus et pris en charge.

Mise à disposition d'un espace/d'une infrastructure pour accueillir les activités organisées dans le cadre de l'éducation de proximité.

- A long terme, une infrastructure sera nécessaire pour déployer l'offre du JOWW. Nous examinons en ce moment les options disponibles à Wemmel et la nécessité de faire intervenir éventuellement l'autorité supralocale. Si possible, les différentes formes d'accompagnement des jeunes seront réunies à un seul endroit.

Veiller à un ancrage structurel de l'offre à l'intention des jeunes non organisés.

- Afin de garantir la continuité de l'offre à l'intention des jeunes non organisés, nous examinons comment ce fonctionnement pourra être ancré à l'issue du délai de 1,5 ou 2 ans, lorsque le contrat temporaire avec Groep Intro pour le déploiement de l'éducation de proximité arrivera à échéance.

La mission du collaborateur de projet Connect Groep INTRO consiste à améliorer la relation entre les jeunes et la police. Le collaborateur de projet mettra en place une plateforme de concertation avec des professionnels afin de nouer un dialogue entre les différentes parties (accompagnement des jeunes, police, communes, ...).

- Le collaborateur de projet mettra en place une plateforme de concertation pour faciliter la collaboration entre les différents acteurs impliqués. Cette plateforme permet aux parties de faire plus ample connaissance et de découvrir leurs fonctionnements, visions et cadres réglementaires respectifs. Par exemple des informations sur les différents services, le code déontologique, les cadres de réflexion déterminants, etc.

Activités entre les jeunes et la police

- Le collaborateur de projet Connect organise des trajets dont l'objectif est de rapprocher la police et les jeunes. De cette manière, les deux groupes savent ce qu'ils peuvent ou non attendre l'un de l'autre et il s'installe entre eux une compréhension et un respect mutuels.

Note de clôture Connect

- Le collaborateur de projet Connect Groep Intro rédige pour les différents piliers une note de clôture qui pourra être utilisée pour la propagation de cette dynamique à d'autres communes, avec l'école de police comme catalyseur.

Evaluation de la politique en matière de harcèlement moral

- En collaboration avec les écoles et leurs élèves, nous examinons si la politique actuelle en matière de harcèlement moral est suffisante ou s'il y a lieu de prévoir çà et là un encadrement pour lutter contre le harcèlement moral.

Extension du JAC

- Dans le sillage des constatations distillées de l'enquête de participation, la commune a pris contact avec le coordinateur d'équipe du JAC Vilvoorde-Tervuren en vue d'une éventuelle extension du fonctionnement à la commune de Wemmel. Les enfants et les jeunes de Wemmel doivent disposer d'un endroit accessible où ils trouvent une oreille attentive. L'investissement de l'éducateur de jeunesse y contribue également.

Permanence du coach familial

- Les habitants de Wemmel peuvent s'adresser au coach familial lorsqu'ils se posent des questions sur des thèmes comme la famille et l'éducation, les loisirs, les formalités administratives ou les aspects financiers. Cette permanence est organisée en collaboration avec I-mens (HOPON), un partenaire de la Maison de l'Enfant, dans le cadre du soutien à la famille et à l'éducation.

Babythèque

- Une babythèque est une sorte de bibliothèque qui met à disposition tout ce dont un bébé a besoin jusqu'à l'âge de 6 mois. Souvent, il s'agit de matériel relativement onéreux qui n'est utilisé que pendant une courte période. Du point de vue écologique et économique, il est donc préférable d'opter pour du matériel durable.

Action	Services et échevins impliqués	Timing	Droit de l'enfant
Réactivation du Réseau d'information en matière de sécurité (VIN)	Service Sécurité intégrale, police de quartier de Wemmel Bourgmestre		Droit à la protection

Enquête d'exploration menée par l'éducateur de proximité (en abrégé 'JOWW')	Services communaux et services externes pertinents actifs à Wemmel Echevin de la jeunesse	Février – avril 2022	Droit à l'égalité
Inventaire des besoins et des dynamiques des quartiers pour la jeunesse non organisée dans un plan d'action	Service Loisirs et Bien-être, Service Jeunesse, Service Sports, conseil de la jeunesse, conseil du sport, associations sportives et de jeunesse de Wemmel Bourgmestre Echevins de la jeunesse et des sports	Février – juin 2022	Droit au sport et à la détente Droit à la liberté d'opinion
Le JOWW et la commune organisent diverses actions pour les jeunes, par les jeunes	Service Loisirs et Bien-être, Service Jeunesse, Service Sports et Service Technique, et éventuellement d'autres services communaux concernés Collège des Echevins: orientation vers le ou les échevins compétents en fonction de l'action	2022-2023	Droit à l'information Droit au sport et à la détente Droit à l'égalité Droit à l'enseignement Droit à une vie saine Droit à la liberté d'opinion
Elaboration d'un plan d'action et création d'un lieu de rassemblement pour les jeunes	Service Jeunesse, Service Affaires territoriales et Service Technique Bourgmestre Echevins de la jeunesse et des affaires territoriales	Avril – juin 2022	Droit à la liberté d'opinion Droit à la détente
Inventaire de l'offre (d'aide) + éventuellement collaboration pour réorienter les jeunes ayant des questions et des besoins spécifiques (JAC, CAW, CPAS, De Sleutel, ...)	Service Jeunesse, Service Communication, CPAS – Maison de l'Enfant Echevins de la jeunesse, des sports, du bien-être, de l'enseignement (d'accompagnement) et de la communication	Avril 2022 – mai 2023	Droit à l'information Droit aux soins de santé Droit à une vie saine
Création d'un espace/d'une infrastructure pour accueillir les activités organisées dans le	Service Affaires territoriales Bourgmestre Echevin des affaires territoriales	2022-2023	Droit au sport et à la détente Droit à la liberté d'opinion

cadre de l'éducation de proximité			
La commune de Wemmel prévoit un ancrage structurel de l'offre en faveur des jeunes non organisés	Service Jeunesse et Service Sports Bourgmestre Echevins de la jeunesse et des sports	2023	Droit au sport et à la détente
Réseau apprenant permettant aux différentes parties de faire plus ample connaissance (services communaux, police, accompagnement des jeunes)	Service Jeunesse, Service Sécurité intégrale et police Bourgmestre Echevin de la jeunesse Fonctionnaire de liaison du gouverneur	Avril – juin 2022	Droit à la liberté d'opinion
Le collaborateur de projet Connect organise des trajets pour rapprocher la police et les jeunes	Service Jeunesse, Service Sécurité intégrale et police Bourgmestre Echevin de la jeunesse	Juillet – décembre 2022	Droit à la liberté d'opinion
Réseau apprenant réunissant différentes administrations publiques concernées (Wemmel, Asse/Zellik et Dilbeek)	Service Jeunesse, Service Sécurité intégrale et police Bourgmestre Echevin de la jeunesse Fonctionnaire de liaison du gouverneur	Septembre 2022	Pas d'application
Note de clôture Connect	Service Jeunesse Bourgmestre Echevin de la jeunesse Fonctionnaire de liaison du gouverneur	Automne 2023	Droit à la liberté d'opinion
Permanence du coach familial	Service social Bureau permanent	Permanent depuis 2022	Droit à l'égalité Droit à la liberté d'opinion Droit à la protection
Evaluation de la politique en matière de harcèlement moral	Service Enseignement (d'accompagnement), toutes les écoles locales Echevin de l'enseignement (d'accompagnement)	2023	Droit à la protection et à une vie saine
Extension du JAC	CPAS – Maison de l'Enfant Echevins de la jeunesse et du bien-être	En cours de réalisation	Droit aux soins de santé

Enjeu 3 Une mobilité durable

Constatations distillées du trajet de commune amie des enfants

Le trajet de commune amie des enfants a révélé que le sentiment de sécurité des jeunes est étroitement lié à la sécurité routière locale. A Wemmel, les jeunes habitants se sentent souvent en danger dans la circulation.

Des améliorations sont possibles sur différents plans:

- Ils ont besoin de davantage de pistes cyclables et de trottoirs sûrs, confortables et séparés de la chaussée. Une amélioration à ce niveau permettrait de stimuler les déplacements sûrs et autonomes. Aux endroits où il n'est pas possible de séparer les pistes cyclables et les trottoirs de la chaussée, les jeunes souhaitent que la vitesse maximale autorisée pour le trafic motorisé soit réduite. Ils demandent aussi explicitement davantage de feux de signalisation aux carrefours dangereux qui n'en sont pas encore équipés.
- Les jeunes demandent à ce que la sécurité aux abords des écoles et sur le chemin de l'école soit améliorée. Nombre d'enfants et de jeunes ne se sentent pas en sécurité sur le chemin de l'école, tant en raison de facteurs liés à l'infrastructure que du comportement des usagers de la route. L'administration locale pourrait remédier à cette situation en se mettant à la recherche de solutions structurelles avec les acteurs adéquats (écoles, parents, élèves, riverains, police). Nombre d'enfants avancent en outre un déploiement encore plus actif de la police et des surveillants habilités comme une partie de la solution.
- Les enfants et les jeunes souhaitent également que la commune s'attaque à la problématique des véhicules mal garés, qui sont pour nombre d'entre eux une source d'irritation.

Ambition

Les enfants et les jeunes doivent pouvoir se déplacer en toute sécurité et en toute autonomie et se rencontrer dans des lieux publics. Si Wemmel veut devenir une commune amie des enfants et des jeunes, un changement de mentalité est nécessaire sur le plan de la mobilité. L'espace dont disposent les usagers faibles de la route est actuellement perçu comme plutôt limité. De nos jours, le trafic automobile est encore dominant à Wemmel. L'administration doit miser sur des actions et des mesures qui permettront de rendre la mobilité durable. Miser davantage sur les déplacements à pied et à vélo, sur la sécurité et sur la qualité de vie profiterait également à la santé des habitants. On pourrait par exemple envisager de mettre au point en concertation avec les enfants et les jeunes une campagne de sensibilisation pour faire prendre conscience aux automobilistes des situations dangereuses dans la circulation.

Chaque enfant doit pouvoir se déplacer de manière autonome dans la circulation. Les enfants et les jeunes veulent avoir la possibilité de se déplacer en toute confiance et en toute autonomie pour rejoindre des endroits faisant partie de leur univers. L'éducation routière constitue à cet égard un enjeu important.

Actions existantes

A-1.1.1 Aménagement d'une piste cyclable dans la rue Fr. Robbrechts

Liaison cyclable entre Meise et Relegem faisant partie du réseau cyclable fonctionnel supralocal et passant par le campus de Wemmel.

A-1.1.2 Réaménagement de la place du marché

Création d'une place du marché moins empierrée et plus verte offrant davantage de possibilités de se reposer et de s'abriter du soleil.

A-1.1.5 (Ré)aménagement des trottoirs et des pistes cyclables

Chaque année, un certain nombre de trottoirs sont réaménagés afin d'en améliorer l'accessibilité et la sécurité.

Le Collège dressera chaque année la liste des trottoirs et/ou pistes cyclables à (ré)aménager.

A-1.1.7 Création d'abords des écoles sûrs et adaptés aux enfants

Aménagement des abords des écoles (par ex. piste cyclable et travaux d'aménagement aux abords de l'école Mater Dei – réaménagement de la rue Vanderzijpen à proximité de l'école maternelle néerlandophone).

A-1.1.8 Aménagement de la piste cyclable de l'avenue de Limburg Stirum en attendant son aménagement définitif dans le cadre du plan pluriannuel 2026-2030

A partir de 2025, l'avenue de Limburg Stirum sera entièrement réaménagée. Dans l'attente de ces travaux, une piste cyclable provisoire sera aménagée en asphalte sur le large trottoir à l'intention des cyclistes et des jeunes qui se rendent à l'école.

A-1.3.1 Réalisation des travaux dans la rue E. Van Elewijck / le Val Joli et réalisation d'un tampon pour l'évacuation des eaux pluviales entre le Moorbeek et le Leestbeek

Aménagement de la rue E. Van Elewijck en rue réservée aux vélos, création d'un clos résidentiel au Val Joli et réalisation d'un espace naturel doté d'un bassin d'orage entre le Leestbeek et le Moorbeek.

A-1.9.1 Aménagement des arrêts de bus et construction d'abribus

A-1.9.3 Etablissement d'un plan de mobilité

Différentes actions en faveur de la sécurité routière ont été reprises dans le plan de mobilité:

- aménagement d'une voie cyclable rapide entre Hamme et Jette
- aménagement de tronçons relevant du réseau cyclable fonctionnel supralocal
- création d'arrêts de bus de qualité
- mobilité de base
- amélioration de la sécurité aux abords des écoles à travers la création de zones 30
- mesures contre le trafic de contournement
- mise à disposition de voies lentes
- ...

A-1.9.4 Réalisation d'un plan de stationnement

A-1.9.5 Création de parkings pour vélos afin d'encourager les déplacements à vélo

A-1.9.7 Création de rues réservées aux vélos

A-4.1.9 Organisation d'une offre de transports en commun pour la Saint-Sylvestre

Le soir de la Saint-Sylvestre, De Lijn met à disposition des bus gratuits pour conduire les fêtards à destination en toute sécurité.

Action	Services et échevins impliqués	Timing	Droit de l'enfant
Aménagement d'une piste cyclable dans la rue Fr. Robbrechts et l'avenue de Limburg Stirum	Service Mobilité, Service Technique Echevins des affaires territoriales et de la mobilité	Réalisé	Droit à la protection et à une vie saine Droit au sport et à la détente
Réaménagement de la place du marché	Service Technique Echevin des affaires territoriales	Réalisé	Droit à une vie saine, au sport et à la détente
(Ré)aménagement des trottoirs et des pistes cyclables	Service Technique Echevin des affaires territoriales	Permanent	Droit à la protection et à une vie saine Droit au sport et à la détente
Création d'abords des écoles sûrs et adaptés aux enfants	Service Technique et directions des écoles	En cours de réalisation Fin des travaux mai 2023	Droit à la protection, à l'égalité et à une vie saine

	Echevins des affaires territoriales et de la mobilité		Droit au sport et à la détente
Réalisation des travaux dans la rue E. Van Elewijck	Service Technique Echevins des affaires territoriales et de la mobilité	En cours de réalisation Fin des travaux mai 2023	Pas d'application
Aménagement des arrêts de bus et construction d'abribus	Service Mobilité, Service Technique Echevin de la mobilité		Droit à la protection, à l'égalité, au sport et à la détente
Etablissement d'un plan de mobilité	Service Mobilité, Service Technique Echevin de la mobilité	Pris en connaissance par le Conseil communal le 24 mars 2022	Droit à la protection, au sport et à la détente
Réalisation d'un plan de stationnement	Service Mobilité, Service Technique Echevin de la mobilité		Pas d'application
Création de parkings pour vélos afin d'encourager les déplacements à vélo	Service Mobilité, Service Technique Echevin de la mobilité	En cours de réalisation	Droit à l'égalité
Création de rues réservées aux vélos	Service Mobilité, Service Technique Echevins des affaires territoriales et de la mobilité		Droit à l'égalité
Organisation d'une offre de transports en commun pour la Saint-Sylvestre	Service Loisirs et Bien-être, Service Communication Echevin de la jeunesse	Permanent	Droit au sport et à la détente

Enjeu 4 Des infrastructures de base qualitatives et durables pour tous les enfants et jeunes dans l'espace public

Constatations distillées du trajet de commune amie des enfants

Les enfants et les jeunes veulent de l'espace pour jouer et se rencontrer. Il apparaît que les enfants et les jeunes jouent peu à l'extérieur, voire pas du tout, alors qu'ils trouvent cela très important. L'enquête révèle une forte demande de parcs (avec des engins de fitness), de plaines de jeux, de terrains de foot, de terrains de basket, de skateparks et d'endroits où jouer à des jeux informatiques. Le skateboard et le foot étaient manifestement les activités les plus souhaitées.

L'espace public doit être de bonne qualité.

- Pour les enfants et les jeunes, cela signifie suffisamment d'espaces verts. La demande d'arbres et de fleurs revient par exemple souvent.
- Les enfants et les jeunes se plaignent également des détritiques qui jonchent le sol. Il est essentiel pour eux de pouvoir se rencontrer dans un environnement propre.
- Les environs doivent aussi être paisibles. Il ne peut pas y avoir trop de voitures, ni de 'criminalité' (voir aussi l'action en matière de sécurité).

Nombre d'enfants et de jeunes trouvent la présence de magasins et d'établissements Horeca importante. Pour nombre de jeunes, les magasins et la possibilité de prendre un verre ou de manger un bout sont synonymes d'ambiance et de plaisir.

Les enfants et les jeunes passent une grande partie de leur temps à l'école. Il ressort du trajet que les cours de récréation des écoles de Wemmel sont souvent tristes et n'incitent pas à l'activité physique, au jeu ni à la rencontre. Or, une cour de récréation offre diverses opportunités: elle stimule les enfants et les jeunes dans leur épanouissement, elle fait de l'école un endroit agréable pour les élèves et les enseignants et elle constitue une potentielle plus-value pour le quartier dans lequel l'école est établie.

Les jeunes se sentent très concernés par le thème de l'espace public, ce qui constitue un avantage pour ouvrir le dialogue à ce sujet et trouver des enfants et des jeunes disposés à prendre part à une enquête sur ce thème.

Ambition

Les enfants et les jeunes découvrent le monde à travers le jeu, le sport et l'interaction avec les autres. L'espace public joue dans ce contexte un rôle essentiel. Selon le 'Stadsmonitor', un instrument mis au point par les autorités flamandes, les enfants devraient disposer dans un rayon de 400 mètres d'un endroit où jouer ou passer du temps ensemble. Les infrastructures de base comme l'enseignement, l'accueil des enfants, le logement, les lieux de rencontre publics, etc. devraient en principe évoluer de manière qualitative parallèlement à l'augmentation du nombre de jeunes familles dans la commune. En dépit de ce besoin, l'espace public subit une pression de plus en plus grande. Les jeunes utilisent l'espace public disponible différemment des adultes, ce qui engendre souvent de la méfiance et des stéréotypes. Tout le défi consiste à aménager le domaine public de manière à le rendre suffisamment attrayant et intéressant pour tous les habitants de Wemmel. Le partage par exemple des plaines de jeux avec des associations de jeunesse ou des habitants du quartier est une évolution qui permettra de répondre aux besoins des enfants et des jeunes en termes de jeu et de rencontre. Une concertation avec les écoles et les commerçants locaux s'impose afin d'augmenter le rendement spatial de Wemmel.

L'espace public doit être accueillant. Un tissu qualitatif de jeu ou de rencontre pour les enfants et les jeunes, composé d'espaces de jeux et de rencontre formels et informels, de suffisamment de verdure et de bonnes liaisons peut contribuer à créer une vue d'ensemble de l'offre publique disponible pour un certain groupe cible. Idéalement, ce plan sera élaboré en concertation avec les enfants et les jeunes et évalué avec le Service Affaires territoriales. Les enfants et les jeunes sont en effet des experts de leur propre univers, de sorte que leur perspective doit être intégrée dans le développement de l'espace public.

Actions existantes

A-1.1.4 Réalisation d'un projet d'aménagement le long du Reekbeek
Aménagement de la vallée du Reekbeek en réserve naturelle accessible.

A-1.2.8 Investir dans le (ré)aménagement et l'affectation des parcs communaux

- La plaine de jeux 'Erf en Haard' doit être rénovée. Un trajet de participation a été mis en place avec les riverains afin de revaloriser cette place centrale du quartier. Les adultes ont été sondés lors d'une enquête et d'une séance de participation. Les enfants ont pris part à une enquête spécifiquement à leur portée et à un Picto-play. Les avis ainsi recueillis seront intégrés au concept de la place.
- Le parc de la Résidence a été en partie transformé en chantier lors de la construction du Campus de l'action sociale. Grâce à la subvention 'Zorgzame buurten', nous voulons favoriser la cohésion sociale dans le parc en créant un espace multifonctionnel misant sur les différentes générations et les différents groupes cibles. Quelque 200 personnes âgées vivent dans le complexe d'appartements qui se trouve dans le parc. La situation dans le quartier Saint-Englebert ouvre autant de perspectives qu'elle ne pose de défis. Il s'agit en effet à Wemmel du quartier comptant le plus de jeunes familles et se caractérisant qui plus est par une grande diversité. La commune

souhaite soumettre l'avant-projet d'aménagement du parc aux résidents, aux habitants du quartier et aux visiteurs du parc afin de leur permettre de faire part de leurs remarques, recommandations et suggestions.

A-1.2.6 Renouveau du mobilier urbain

Achat de râteliers à vélos et de bancs afin d'améliorer la viabilité et la fonctionnalité de l'espace public.

A-1.2.7 Aménagement de plaines de jeux et de places de rencontre dotées d'espaces verts et de meilleures infrastructures

A-1.4.6 Etablissement de plans d'exécution spatiale

Tenir compte des intérêts des enfants lors de l'établissement des plans d'exécution spatiale.

A-1.2.8 Investir dans le (ré)aménagement et l'affectation des parcs communaux

A-1.5.7 Miser sur le projet 'Van Reekbeek tot Motte en verder'

Réaménagement écologique de la Molenbeek dans le parc de l'école, en consacrant davantage d'espace à l'eau.

A-1.5.14 Réalisation du projet 'Natte Natuur'

Réaménagement écologique de la Molenbeek dans le parc de l'école, en consacrant davantage d'espace à l'eau.

A-1.5.15 Projet de réaménagement du Maalbeek

A-1.8.3 Elaboration d'un plan d'action pour le climat et réalisation des actions qui en découlent

A-2.1.1 Construction et aménagement du Campus de l'action sociale

Centralisation des services présentant un lien avec le bien-être et l'action sociale.

A-4.2.5 Soutenir les initiatives de rues réservées aux enfants, d'événements de quartier et de fêtes de voisinage

L'organisation de rues réservées aux enfants, d'événements de quartier et de fêtes de voisinage crée un sentiment d'appartenance à la communauté et renforce le tissu social local. Il s'agit en outre d'une manière de permettre aux enfants et aux jeunes de jouer et de se rencontrer dans leur environnement. Devant le nombre croissant de demandes, la commune a décidé d'investir dans une remorque spéciale qu'elle prêtera aux habitants qui organisent une fête de voisinage.

A-4.2.9 Réalisation d'une inspection des engins de jeu et du matériel du skatepark dans le cadre d'un contrat cadre

PA-1.5 Encourager le développement de la nature

- Investir dans la gestion écologique des bermes et accotements.
- Miser sur la lutte écologique contre les mauvaises herbes.
- Collaborer avec l'association Regionaal Landschap Brabantse Kouters.
- Prendre part au projet stratégique 'Groene Noordrand'.
- Réaliser le projet de rénovation rurale 'Groene Noordrand'.
- Initier le projet de plantation d'arbres.
- Etablir un inventaire des arbres d'alignement et entreprendre leur renouvellement échelonné.
- Laisser les pelouses pousser davantage afin de réduire à terme les charges de fonctionnement.
- Prévoir un budget pour l'étude relative à la gestion des pelouses autour de la maison communale.
- Optimiser l'entretien des parterres autour des arbres.
- Rendre les zones urbanisées de la commune plus vertes.

PA-1.6 Création d'une commune gérant les déchets de manière responsable

- Soutenir les actions citoyennes et mettre au point des projets dans le cadre de la lutte contre les détritrus.
- Prendre des mesures pour réduire la quantité de déchets ménagers.
- Mener des campagnes de sensibilisation et de responsabilisation sur le thème des déchets.
- Optimiser le plan des poubelles publiques.
- Mettre en place un système de 'nudging' afin de modifier les comportements indésirables.
- Mettre en œuvre des actions pour endiguer les nuisances dues aux déjections canines.

PA-1.8 Miser sur les changements climatiques et la durabilité

- Mise au point d'un scénario pour l'organisation d'événements durables dans la commune.
- Encourager les citoyens à opter pour l'énergie renouvelable à travers des coopérations citoyennes.
- Etablir un plan d'action pour le climat et réaliser les actions qui en découlent.
- Renouveler l'éclairage de la Résidence.

A-2.2.2 Elaboration et mise en œuvre d'une vision transversale du patrimoine de la commune et du CPAS

Une vision à long terme globale est élaborée pour tous ces bâtiments. Chaque bâtiment nécessite un certain entretien mais doit aussi être conforme aux règles de sécurité, notamment en matière de sécurité incendie et autres. Nombre de ces bâtiments ont besoin d'être remplacés ou rénovés.

Action	Services et échevins impliqués	Timing	Droit de l'enfant
Réalisation d'un projet d'aménagement le long du Reekbeek	Service Technique Association RLBK (Regionaal Landschap Brabantse Kouters) Echevin de l'environnement	Réalisé	Pas d'application
Renouvellement du mobilier urbain	Service Technique Echevins des affaires territoriales et de la mobilité	En cours de réalisation	Droit au sport et à la détente
Aménagement de plaines de jeux et de places de rencontre dotées d'espaces verts	Service Loisirs et Bien-être, Service Jeunesse, Service Sports, Service Affaires territoriales, Service Mobilité, Service Technique Echevin des affaires territoriales et de la jeunesse	A initier Les séances de participation ont déjà eu lieu.	Droit au sport et à la détente
(Ré)aménagement et affectation des parcs communaux	Service Loisirs et Bien-être, Service Jeunesse, Service Sports, Centre de services local, Service Mobilité, Service Technique, Service Communication	Etude en cours d'adjudication	Droit au sport et à la détente

	Echevin des affaires territoriales et de la jeunesse		
Projet 'Van Reekbeek tot Motte en verder'	Service Technique, association RL BK, ANB, VLM Echevin de l'environnement	Réalisé	Droit au sport et à la détente
Projet 'Natte Natuur 3'	Service Technique, Farys, ANB Echevin de l'environnement	En cours de réalisation	Droit à une vie saine
Projet de réaménagement du Maalbeek	Service Technique, ANB, VLM Echevin de l'environnement	En partie réalisé, en partie en cours d'adjudication	Droit au sport et à la détente
Etablissement d'un plan d'action pour le climat et réalisation des actions qui en découlent	Service Technique, Service Durabilité et Environnement Bourgmestre Echevin de l'environnement	En partie réalisé, en partie en cours d'adjudication	Droit à une vie saine
Construction et aménagement du Campus de l'action sociale	Services de la commune et du CPAS Echevin des affaires territoriales	En partie réalisé, en partie en cours de réalisation	Droit au sport et à la détente
Rues réservées aux enfants, événements de quartier	Service Loisirs et Bien-être, Service Jeunesse, Service Sports, CPAS et Service Technique	Le règlement sera adapté en 2023.	Droit au sport et à la détente
Etablissement de plans d'exécution spatiale	Bourgmestre	En cours de réalisation, l'inventaire a déjà été établi	Droit à la liberté d'opinion
Réalisation d'une inspection des engins de jeu et du matériel du skatepark	Service Sécurité intégrale, Service Affaires territoriales, Service Loisirs et Bien-être, Service Jeunesse Echevin des affaires territoriales et de la jeunesse	En cours de réalisation	Droit à une vie saine
Encourager le développement de la nature	Service Affaires territoriales, Service Environnement Echevin de l'environnement	Permanent	Droit à une vie saine
Création d'une commune gérant les déchets de manière responsable	Service Affaires territoriales, Service Environnement	Permanent	Droit à une vie saine

	Echevin de l'environnement		
Miser sur les changements climatiques et la durabilité	Service Affaires territoriales, Service Environnement Bourgmestre Echevin de l'environnement	Permanent	Droit à une vie saine
Elaboration et mise en œuvre d'une vision transversale du patrimoine de la commune et du CPAS	Service Affaires territoriales et autres services du CPAS et de la commune Echevin des affaires territoriales	En cours d'élaboration Une première note de vision a été rédigée mais n'a pas encore été approuvée.	Droit à l'information et à la liberté d'opinion

Nouvelles actions

Participation dans le cadre de l'aménagement de l'espace public

- Wemmel continuera dans les prochaines années à investir dans l'aménagement du Campus de l'action sociale, un espace de jeu et de rencontre, le parc du Campus de l'action sociale et le parc de la maison communale.

Projet 'Zorgzame Buurten' (quartier Saint-Englebert)

- Dans le cadre du projet 'Zorgzame Buurten' lancé par le département du bien-être et de l'action sociale des autorités flamandes, le CPAS a obtenu des subventions afin de créer un quartier où les habitants plus âgés peuvent continuer à vivre dans leur propre logement et leur propre quartier en bénéficiant de l'aide ou du soutien de voisins, prestataires de soins et autres. A travers le projet « Een buurt voor iedereen » (Un quartier pour tous), nous voulons intégrer dans le quartier l'îlot que constitue la Résidence au sein du quartier Saint-Englebert. La création de liens entre les occupants des 168 appartements pour personnes âgées et les habitants (adultes et enfants) de ce quartier en pleine évolution constitue un premier défi crucial. La construction du Campus de l'action sociale (qui regroupera les services internes que sont le Centre de services local, le Service Loisirs et Bien-être, le service social du CPAS et le Service Affaires civiles) pourra servir de catalyseur pour créer des liens entre les habitants du quartier. L'aide de proximité et le système de 'buddies' revêtiront une importance cruciale et viseront la réciprocité. Les personnes âgées disposent en effet de nombreuses aptitudes qui peuvent être mises à profit dans ce contexte: connaissance du passé et de la langue, expérience, etc. En échange, les habitants plus jeunes pourront mettre à disposition leurs aptitudes numériques, leur mobilité, etc. De cette manière, on obtient un fonctionnement complémentaire.

Le responsable des activités du Centre de services local devient un expert du fonctionnement de quartier et des soins de proximité:

- Le nouveau décret sur les soins résidentiels modifie les missions des centres de services locaux en mettant davantage l'accent sur les missions de proximité et moins sur les activités obligatoires. Les centres de services locaux s'adressent prioritairement aux personnes âgées, aux aidants proches et aux personnes vulnérables. Un centre de services local joue un rôle crucial dans le renforcement de la cohésion sociale au sein du quartier. L'accent est davantage mis sur l'encouragement de la cohésion sociale dans le quartier, et moins sur l'offre d'activités informatives, éducatives et récréatives. Pour cette raison, le CPAS a décidé de modifier le contenu de la fonction de responsable des activités et de la réorienter vers le fonctionnement de quartier et les soins de proximité. Cet expert collaborera avec le collaborateur de projet qui doit encore être engagé dans le cadre du projet 'Zorgzame Buurten' (voir plus haut). Les activités sont dans ce contexte un levier qui permet de réaliser l'objectif et un certain nombre de missions dans le quartier, en étroite concertation avec les utilisateurs, les habitants du quartier et les associations et organisations locales. La concertation et la cocréation avec les associations et

organisations actives au niveau local et les habitants du quartier – dont les jeunes – sont inhérentes à ce fonctionnement.

Création de la fonction d'expert en espaces verts et durabilité

- Coordination de tous les projets et actions en faveur des espaces verts et du climat.

Achat de matériel pour le skatepark

- Durant l'été de 2021, la commune avait créé un skatepark temporaire qui a fait l'objet d'une évaluation résolument positive de la part des différents groupes cibles. Selon la police, il y avait durant cette période nettement moins de nuisances sur le site du skatepark temporaire qu'avant ou après. L'achat de matériel pour le skatepark a été approuvé par le Conseil communal en sa séance du 28/04/2022.

Mise à disposition des cours de récréation

- La commune examine de quelle manière les écoles pourraient mettre leurs cours de récréation à disposition durant les week-ends et les vacances. Dans l'intervalle, une vaste expertise est disponible en matière de mise à disposition d'infrastructures (sportives) scolaires.

Action	Services et échevins impliqués	Timing	Droit de l'enfant
Participation dans le cadre de l'aménagement de l'espace public	Service Technique, association RL BK (Regionaal Landschap Brabantse Kouters) Echevin de l'environnement	Réalisé	Pas d'application
Projet 'Zorgzame Buurten' (quartier Saint-Englebert)	Centre de services local Bureau permanent	De mai 2022 à avril 2024 inclus	Droit au sport et à la détente Droit à une vie saine Droit à la liberté d'opinion
Expert du fonctionnement de quartier et des soins de proximité	Centre de services local Bureau permanent	A partir de mai 2022	Droit à une vie saine Droit aux soins de santé
Création de la fonction d'expert en espaces verts et durabilité	Service Affaires territoriales et Service Environnement Echevin de l'environnement	En cours de réalisation	Droit à une vie saine
Achat de matériel pour le skatepark	Service Loisirs et Bien-être, Service Jeunesse, Service Sports, Service Affaires territoriales Echevin de la jeunesse et des affaires territoriales	2022	Droit au sport et à la détente Droit à une vie saine Droit à la liberté d'opinion
Mise à disposition des cours de récréation	Service Loisirs et Bien-être, Service Jeunesse, Service Sports, Service Affaires territoriales,		Droit au sport et à la détente Droit à une vie saine

	écoles fondamentales locales		
	Bourgmestre Echevin de la jeunesse et des affaires territoriales		

Enjeu 5 Liberté de choix pendant le temps libre

Constatations distillées du trajet de commune amie des enfants

Le trajet a révélé que les enfants et les jeunes sont très occupés durant leur temps libre. A en croire le journal des loisirs, les hobbies organisés sont toujours perçus comme amusants ou très amusants. Les enfants et les jeunes attachent beaucoup d'importance à leur temps libre. Les enfants de Wemmel disposent de nombreuses possibilités pour s'occuper pendant leur temps libre. Malheureusement, les possibilités de loisirs sont beaucoup plus limitées pour les jeunes de 12 ans et plus. Nombre de jeunes indiquent se rendre dans les communes voisines tant pour l'enseignement que pour les activités de loisirs. De plus, l'offre est souvent méconnue ou trop peu accessible.

Ambition

Le groupe des enfants et des jeunes est très diversifié, contrairement à l'offre locale d'animations pour les jeunes. Les mouvements classiques comme le Chiro, les scouts, l'unité Mercator et la maison de jeunesse attirent principalement des enfants de la classe moyenne. Actuellement, moins de 10% des enfants de Wemmel sont membres de l'une de nos associations de jeunesse. Les organisateurs de l'offre de loisirs doivent faire en sorte que chaque mineur d'âge puisse aisément s'affilier à une organisation ou association correspondant à ses centres d'intérêt. Afin de répondre aux besoins de tous les enfants et jeunes, la commune et ses partenaires proposent une offre de loisirs variée. Si nécessaire, de nouvelles formes de travail seront introduites et soutenues.

En ce qui concerne l'offre externe des partenaires, la commune doit endosser un rôle de régisseur en partant de sa connaissance de leur univers et de leurs besoins. Afin d'endosser ce rôle de régisseur de manière optimale, elle doit investir dans des infrastructures que les associations peuvent louer à des prix démocratiques. Des moyens doivent être dégagés pour payer du personnel (supplémentaire) afin de soutenir les associations et les projets de manière à ce que chaque enfant, chaque jeune puisse vivre son temps libre comme il le souhaite. Une bonne connaissance de leur univers est à cet égard la base du fonctionnement.

Pour terminer, il est nécessaire de mettre en place une concertation étroite entre les fonctionnaires, organisations et associations concernés, qui doivent être familiarisés avec l'univers des enfants et des jeunes. Cette connaissance leur permet de répondre ensemble aux besoins des enfants et des jeunes. De plus, des coopérations intercommunales seront conclues étant donné qu'une part représentative des enfants et des jeunes exercent leurs hobbies dans les communes environnantes.

Actions existantes

A-3.3.8 Mise en œuvre du décret portant organisation de l'accueil extrascolaire et coordination des activités extrascolaires

Cette mise en œuvre constitue une opportunité d'affiner la vision que l'administration locale a de son rôle de régisseur afin de renforcer ses qualités de partenaire.

PA-4.1 Favoriser la cohésion sociale en permettant aux habitants (vulnérables) de prendre part à l'offre de loisirs

A-4.1.1 Organisation d'activités sportives à l'intention des enfants de 0 à 12 ans

Organisation d'initiatives comme le 'Kleuterhappening', 'Hopsakee', le cross des écoles, 'Regarde, je roule', le football féminin (organisation d'entraînements et de journées portes ouvertes en collaboration avec les écoles wemmeloises et les clubs de foot de Wommel).

A-4.1.2 Organisation d'activités sportives à l'intention des adolescents

Elargir l'offre d'activité physique à l'intention des adolescents en organisant une visite à un parc d'aventures, un parc d'escalade, une piste de skateboard intérieure, un skatepark, des tournois de football, de pétanque ou de basket: football (en salle), basket, pétanque, etc.

A-4.1.4 Participer à et organiser des événements sportifs pour toute la famille

Organisation et soutien de la journée sportive des familles à l'occasion du dimanche sans voiture et de l'événement Parking W (tournoi de foot biennal des Diables Rouges diffusé sur écran géant).

A-4.1.5 Soutien du Festival du Marché Annuel

Offrir un support logistique et financier aux organisateurs.

A-4.1.8 Organisation d'activités avec le soutien de l'accord de coopération intercommunal IGS Cultuur Noordrand

L'accord de coopération intercommunal IGS Cultuur Noordrand est un réseau culturel dynamique composé de villes et communes du nord de Bruxelles. Ce réseau ambitionne de relever plus efficacement les défis culturels et sociaux communs de la région. IGS Cultuur Noordrand mise pour ce faire sur la collaboration supralocale et sur le partage de connaissances, et stimule ainsi la créativité, l'innovation et l'entrepreneuriat. Cinq enjeux stratégiques ont été dégagés:

- Miser sur la plus-value de la culture pour les enfants et les jeunes.
- Eliminer les obstacles à la participation culturelle.
- Miser sur le caractère résolument international et diversifié de la région.
- Mettre en place pour chacun une pratique qualitative et variée de la culture.
- Miser sur la force de liaison du patrimoine.

Les administrations locales mènent une politique plus dynamique en faveur de la jeunesse grâce à la collaboration régionale. Bataljong est le moteur et le rempart de la politique supralocale en faveur de la jeunesse.

A-4.1.7 Organisation de festivités nationales

Organiser une réception à l'occasion de la Fête Nationale le 21 juillet et une visite au cimetière en commémoration de l'Armistice le 11 novembre.

A-4.1.10 Soutien et organisation d'activités et d'événements à l'intention des jeunes

Organiser/soutenir des activités pour et avec les enfants et les jeunes de la commune. Par ex.: course de caisses à savon, festival de châteaux gonflables, journée active pour les jeunes, journée 'Viens jouer dehors'.

A-4.1.12 Organisation ou promotion d'activités s'adressant spécifiquement aux groupes cibles vulnérables

Le service social s'efforce d'éliminer les éventuels obstacles à la participation aux activités. Il organise en outre un certain nombre d'activités pour les groupes cibles vulnérables afin de renforcer la cohésion sociale et les attaches locales. Les activités sont généralement organisées en collaboration avec d'autres services, comme la bibliothèque, le Centre de services local et le Service Loisirs et Bien-être. Le groupe cible est consulté dans le cadre de l'établissement du plan pluriannuel sous la forme de groupes faisant office de caisse de résonance.

A-4.1.13 Poursuite du projet du bureau 'Rap op Stap', sur la base du principe selon lequel tout le monde a droit à des vacances

Cette initiative propose aux groupes cibles vulnérables des excursions ou des vacances à des prix avantageux.

De plus, le CPAS accorde (moyennant le respect de certaines conditions) une intervention financière aux enfants et aux jeunes pour leur permettre de prendre part à des activités sportives, à la culture, aux loisirs, à l'accueil pendant les vacances, aux plaines de jeux, etc.

Le passe SNS permet aux jeunes néerlandophones qui fréquentent l'enseignement secondaire de s'affilier pour 40 euros par an à certaines associations wemmeloises proposant des activités sportives après les cours.

A-4.1.16 Obtention du label de commune amie des enfants

A-4.1.17 Miser sur l'éducation numérique: afin de réduire la fracture numérique, la commune organisera des formations à l'intention des adultes, mais aussi des enfants et des jeunes. Bien que les enfants et les jeunes soient la plupart du temps déjà familiarisés avec les technologies numériques, il leur manque souvent des aptitudes de base en termes d'administration.

A-4.1.21 Organisation de séances d'information consacrées aux loisirs
Convier des orateurs invités spécialisés dans certaines matières. Sensibiliser les associations et les habitants et renforcer leurs connaissances dans différents domaines en fonction de leurs centres d'intérêt (par ex. nutrition sportive, prévention des blessures, etc.).

A-4.1.23 Organisation de deux journées gratuites au Jardin Botanique de Meise à l'intention des habitants

A-4.1.24 Création d'un itinéraire de VTT en collaboration avec Sport Vlaanderen
Sport Vlaanderen dispose de matériel uniforme pour créer l'itinéraire et le réseau VTT reconnu. Ce matériel est mis gratuitement à la disposition de la commune.

A-4.1.25 Conclusion d'un contrat en vue de l'utilisation des piscines des communes voisines
Les Wemmelois bénéficient dans les piscines des communes voisines du tarif accordé aux résidents.

PA-4.2 Soutien du déploiement qualitatif des associations

A-4.2.1 Elaboration d'un règlement commun pour le support logistique
Les règlements existants de la commune et du CPAS doivent être harmonisés.

A-4.2.2 Elaboration d'un nouveau règlement uniforme de reconnaissance et de subvention des associations wemmeloises
Elaboration d'un règlement de reconnaissance unique qui s'appliquera à toutes les associations wemmeloises. L'adaptation du règlement uniforme de reconnaissance et de subvention sera réalisée en concertation avec les conseils en charge des loisirs afin que le règlement soit perçu comme équitable. Pour le règlement de subvention, des priorités différentes pourraient être définies en fonction du type d'association (sportive/de jeunesse/socioculturelle). Si de nouvelles initiatives citoyennes voient le jour, l'administration examinera comment elle pourrait les soutenir.

A-4.2.4 Accorder aux associations de jeunesse reconnues un soutien financier sur la base d'une clé de répartition prévue dans le règlement de reconnaissance et de subvention adapté

A-4.2.6 Accorder un soutien financier et un support logistique aux événements organisés par les associations reconnues

A-4.2.8 Optimisation du traitement des demandes en vue de l'organisation d'événements
Simplification de la procédure de demande (réservation, paiement, livraison, ...) au moyen d'un logiciel. Le règlement sera adapté en conséquence.

A-4.3.1 Prévoir à la bibliothèque une offre adaptée de matériel pour les allophones et pour l'autoapprentissage

La commune examine en ce moment comment la bibliothèque de Wommel pourra en 2023 mettre l'accent sur le contact avec le groupe cible des enfants allophones de 6 à 12 ans par l'intermédiaire des écoles. Ce projet est un engagement à long terme des différents partenaires qui nécessite une approche sur mesure.

A-4.3.5 Organisation d'activités encourageant les jeunes à s'adonner à la lecture

En mettant l'accent sur une approche transversale: mois du livre de jeunesse, séances de lecture à haute voix, conférences d'auteurs de jeunesse, KJV (jury néerlandophone des livres de jeunesse), initiative 'Boekstart', etc.

- Associer les activités organisées durant le mois du livre de jeunesse (mars) aux enjeux stratégiques d'IGS Cultuur Noordrand:
 - miser sur la plus-value de la culture pour les enfants,
 - éliminer les obstacles à la participation culturelle,
 - miser sur le caractère résolument diversifié de la région.
- L'initiative 'Leeshelden' a pour objectif de remédier au retard de lecture des élèves des 2^e et 3^e années en augmentant leur motivation. Une collaboration est pour ce faire mise en place entre les écoles locales et la bibliothèque. Le coordinateur de soins désigne les élèves qui auraient besoin d'un accompagnement à la lecture. Ces élèves se voient alors offrir l'opportunité de suivre une dizaine de séances de lecture et de jeu. Cette série de 10 séances est proposée deux fois par an. Une alternative a été prévue en collaboration avec le CPAS pour les enfants francophones: 'Les Héros de la lecture!'
- Un jury de lecture est un club de lecture s'adressant aux enfants et aux jeunes (de 4 à 18 ans), dans le cadre duquel un certain nombre de livres sont sélectionnés et lus en fonction de l'âge des participants.
- La bibliothèque organise le samedi matin des séances de lecture à haute voix pour les enfants de 5 à 9 ans (en français) et pour les enfants de 3 à 7 ans (en néerlandais).

A-4.3.6 Miser sur le fonctionnement scolaire

Colis de livres, introductions à la bibliothèque, visites avec toute la classe, séances de lecture à haute voix, 'Star de la bibliothèque', concertation avec les accompagnateurs d'élèves, etc.

- Prêt du coffret Beebots aux écoles. Grâce à ces robots, les élèves (de 4 à 8 ans) découvrent en jouant les ficelles de la programmation sans ordinateur ni tablette!

A-4.3.8 Bibliothèque extra-muros

Achat et installation sur la place du marché d'une boîte d'échange de livres, en plus de celle de la rue J. Vanden Broeck-avenue du Parc.

L'objectif de cette 'bibliothèque ambulante' est de faire le plus possible circuler les livres afin d'inciter jeunes et moins jeunes à lire des livres ou du moins à les manipuler et à les regarder. Ces boîtes contiennent à la fois des livres de jeunesse et des livres pour adultes.

Action	Services et échevins impliqués	Timing	Droit de l'enfant
Mise en œuvre du décret portant organisation de l'accueil extrascolaire et coordination des activités extrascolaires	Service Enseignement d'accompagnement, Service Loisirs et Bien-être et CPAS Echevins de l'enseignement d'accompagnement et de l'enseignement	2021-2027	Droit au sport et à la détente
Activités sportives pour les enfants de 0 à 12 ans et pour les adolescents	Service Loisirs et Bien-être, Service Jeunesse, Service Sports, CPAS, Service Technique et Service Communication Echevins des sports et de la jeunesse	Permanent	Droit au sport et à la détente
Événements sportifs à l'intention des familles	Service Loisirs et Bien-être, Service Jeunesse, Service Sports, CPAS, Service Technique,	Permanent	Droit au sport et à la détente Droit à la famille

	Service Mobilité et Service Communication Echevins des sports et de la jeunesse		
Festival du Marché Annuel	Service Loisirs et Bien- être, Service Jeunesse, Service Sports, Service Technique et Service Communication Bourgmestre et échevin de la jeunesse	Permanent	Droit au sport et à la détente
Activités organisées avec le soutien d'IGS Cultuur Noordrand		Permanent	Droit au sport et à la détente
Festivités nationales	Service Loisirs et Bien- être, Centre de services local et Service Communication	Permanent	Droit au sport et à la détente
Activités et événements à l'intention des jeunes	Service Loisirs et Bien- être, Service Jeunesse, Service Sports, CPAS, Service Technique, Service Communication Echevin de la jeunesse	Permanent	Droit au sport et à la détente
Organisation ou promotion d'activités	Service social Bureau permanent	Permanent	Droit à l'enseignement Droit au sport et à la détente
Bureau 'Rap op Stap'	Service social Bureau permanent	Permanent	Droit à la famille Droit au sport et à la détente
Label de commune amie des enfants	Tous les services Collège des Bourgmestre et Echevins et Bureau permanent	2022	Tous les droits de l'enfant
Education numérique	Service social Bureau permanent		Droit à l'enseignement
Séances d'information consacrées aux loisirs	Service Loisirs et Bien- être, Service Jeunesse, Service Sports, CPAS, Service Technique, Service Communication, bibliothèque	Permanent	Droit au sport et à la détente Droit à l'égalité
Itinéraire VTT	Service Loisirs et Bien- être, Service Sports, Service Communication Echevin des sports	2023	Droit au sport et à la détente
Journées gratuites au Jardin Botanique de Meise	Service Loisirs et Bien- être et Service Communication Echevin de la culture et du tourisme		Droit au sport et à la détente

Contrat avec les piscines des communes voisines	Service Loisirs et Bien-être, Service Sports, Service Communication Echevin des sports	2022	Droit au sport et à la détente Droit à une vie saine
Règlement commun sur le support logistique	Service Loisirs et Bien-être, Service Jeunesse, Service Sports, CPAS et Service Technique	2022	Droit à l'égalité
Règlement uniforme de reconnaissance et de subvention	Service Loisirs et Bien-être, Service Jeunesse et Service Sports	2022	Droit à l'égalité
Soutien financier des associations de jeunesse locale	Service Jeunesse	Permanent	Droit au sport et à la détente
Soutien financier et support logistique en faveur d'événements	Service Loisirs et Bien-être, Service Jeunesse et Service Sports	Permanent	Droit au sport et à la détente
Optimalisation du traitement des demandes d'événements	Service Loisirs et Bien-être, Service Jeunesse, Service Sports, CPAS et Service Technique	2024	Droit à l'égalité
Promotion de la lecture auprès des jeunes	Bibliothèque, écoles primaires, CPAS Echevins de la bibliothèque et de l'enseignement Bureau permanent	2021-2023 + prochaine législature	Droit au sport et à la détente Droit à l'enseignement Droit à la liberté d'opinion
Miser sur le fonctionnement scolaire			
Bibliothèque extra-muros	Bibliothèque, Service Environnement, Service Sécurité intégrale, Service Technique Echevins de la bibliothèque, des affaires territoriales et de l'environnement Bureau permanent	En cours de réalisation jusqu'à la fin de la présente législature	Droit au sport et à la détente Droit à l'enseignement Droit à la liberté d'opinion

Nouvelles actions

Chèques loisirs à l'intention des jeunes

- A la suite de la crise du coronavirus, le gouvernement flamand a créé un fonds d'urgence. Wemmel a reçu par le biais de ce fonds d'urgence un montant de 101.114 euros et un montant de 22.156 euros (jeunesse). Une partie de ce montant est réservé pour cette action. Le 25 juin 2021, le Conseil communal a approuvé dans ce contexte le règlement « Chèques loisirs pour la jeunesse ». Les jeunes Wemmelois (scolarisés) ont droit jusqu'à l'âge de 25 ans à des chèques loisirs d'une valeur de 15 euros qui peuvent être utilisés pour s'affilier à des associations sportives, culturelles et de jeunesse. L'octroi de chèques loisirs aux jeunes rend plus accessible et encourage la

participation à la vie associative. L'implication active des associations dans cette initiative permet en outre de mettre en place une interaction entre les associations, les jeunes et la commune.

Projet WOOZ

- Le projet WOOZ a été mis en place grâce aux subventions accordées par le département des autorités flamandes en charge de la jeunesse et a pour but d'améliorer la résilience des enfants et des jeunes se trouvant dans une situation socialement vulnérable en leur offrant un maximum de possibilités de loisirs. Le projet a été introduit par l'ASBL Vitaal, l'ASBL Speelplein 3sje connue pour l'organisation de la Plaine de jeux Kajuit et l'ASBL Sportyfun, avec le soutien de la commune et du CPAS de Wommel. Groep Intro a été désignée en tant que coordinateur du projet en raison de son expertise. Une offre a été mise au point pour répondre aux besoins révélés par l'enquête de participation et combler les lacunes constatées au niveau de l'offre de loisirs. Une réponse est ainsi apportée au besoin de régie qui existe au niveau de l'offre de loisirs locale. Par ailleurs, les trois ASBL néerlandophones s'engagent à permettre aux enfants et aux jeunes se trouvant dans une situation socialement vulnérable de prendre part à leurs activités, stages et camps à un tarif réduit, et à organiser des activités communes de nature à renforcer les aptitudes linguistiques lors par exemple d'une journée de jeux d'extérieur axée sur le déploiement des talents.

Soutien additionnel en faveur de la vie associative locale

Le Service Jeunesse joue un rôle d'interlocuteur et de personne de confiance pour les associations de jeunesse de Wommel. Des problèmes ont été signalés lors de plusieurs réunions du conseil de la jeunesse. L'administration locale va se joindre à cette réflexion afin d'apporter des réponses qui permettront d'optimiser le fonctionnement de nos associations de jeunesse. Voici quelques-unes des questions sur lesquelles il va falloir se pencher:

- Comment faire de la maison de jeunesse Barcode un lieu de rencontre accessible où tous les jeunes se sentent les bienvenus? Et comment redorer son image de marque?
- A quel endroit l'association Speelplein 3sje pourrait-elle organiser ses activités? L'absence d'un local propre risque en effet de miner l'enthousiasme et la motivation de ces jeunes.
- Comment pourrait-on améliorer les infrastructures des associations wommelaises afin d'atteindre un niveau de sécurité suffisant?

Si la commune veut contribuer à mettre en place une vie associative locale représentant une plus-value pour le sens civique de ses habitants en général, elle devra investir sur le plan du personnel ou du budget.

Action	Services et échevins impliqués	Timing	Droit de l'enfant
Chèques loisirs	Service Loisirs et Bien-être, CPAS et Service Enseignement d'accompagnement Echevins des sports et de la jeunesse	2021-2027	Droit au sport et à la détente
Projet WOOZ	Service Loisirs et Bien-être, Service Jeunesse, Service Sports, Maison de l'Enfant, associations locales et Groep Intro	2021-2023	Droit à l'égalité Droit au sport et à la détente
Soutien additionnel en faveur de la vie associative locale	Service Loisirs et Bien-être, Service Jeunesse, Service Sports, Service Culture, bibliothèque, Service Technique et Service Communication	Permanent	Droit à l'égalité Droit au sport et à la détente

Conclusion

Dans le plan pluriannuel 2020-2025, une attention particulière a été accordée à la mise en place et au déploiement d'une politique locale en faveur de la jeunesse. Le choix du trajet de commune amie des enfants, sous la supervision de Bataljong, a jeté des bases solides qui permettront d'ancrer la politique en faveur des enfants et des jeunes dans la gestion journalière et la politique locale de la commune de Wemmel. Le plan d'action stratégique sert dans ce contexte de point de repère.

Le trajet de commune amie des enfants a ouvert les yeux à nos services internes et a encouragé la concertation et la collaboration entre ces services. Cependant, la politique en faveur des enfants et des jeunes et l'ancrage local des droits de l'enfant requièrent une collaboration encore plus étroite entre les différents services de l'administration locale, leurs partenaires, les associations et les commerçants locaux. Ces efforts auront un effet positif sur le groupe cible des enfants, des jeunes, des jeunes familles et autres à Wemmel, de sorte que cette collaboration et cette vision bénéficieront à Wemmel d'un soutien universel.

Les points d'action et les menaces sont connus de l'administration et des plans d'action sont élaborés afin d'y faire face. Ces plans seront adaptés en fonction de l'évolution de la communauté wemmeloise.

Wemmel a encore du chemin à parcourir sur le plan de la politique en faveur de la jeunesse, mais cette vision et cette stratégie devront faire à l'avenir de Wemmel une commune inclusive et amie des enfants.

Annexes

Annexe 1: Affiches informatives synoptiques de la phase 1 du trajet de commune amie des enfants